ESTIMATES

Status of Women Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2001

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/13-2001
ISBN 0-660-61731-5

102-01503/

Foreword

In the spring of 2000 the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting of results through ministers to Parliament and citizens. Earlier this year, departments and agencies were encouraged to prepare their reports following certain principles. Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on results – benefits to Canadians – not on activities. It sets the department's performance in context and associates performance with earlier commitments, explaining any changes. Supporting the need for responsible spending, it clearly links resources to results. Finally the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance of the organization according to the principles outlined above, and provide comments to the department or agency that will help it in the next cycle of planning and reporting.

This report is accessible electronically from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp
Comments or questions can be directed to this Internet site or to:
Results Management and Reporting Directorate
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0R5
Tel.: (613) 957-7167 – Fax: (613) 957-7044

Status of Women Canada

Departmental Performance Report

for the Period ending March 31, 2001

The Honourable Hedy Fry, P.C., M.P.
Secretary of State (Status of Women)

Table of Contents

Section I: Message from the Secretary of State (Status of Women) 1

Section II: Context 3

2.1 Operating Context 3
2.2 The Population Landscape 3
2.3 The Canadian Economy in an Innovative and Competitive Global Market 4
2.4 The Changing World of Work 4
2.5 Governance Under Renewal 4
2.6 The Challenges Ahead 5

Section III: Departmental Performance 7

3.1 Strengthened and More Equitable Public Policy 8
3.2 A Broader Range of Informed and Effective Stakeholders 15
3.3 Departmental Effectiveness 17

Annex: Financial Information 19

Reader Feedback Form 23

This performance report, as well as the other public reports, can be consulted at any time on the Status of Women Canada Web site at http://www.swc-cfc.gc.ca under *Publications*.

Section I: Message from the Secretary of State (Status of Women)

I am pleased to present the *Departmental Performance Report* for Status of Women Canada for the period ending March 31, 2001.

The Government of Canada has made a commitment to ensuring the inclusion of every Canadian as we face the challenges and opportunities of the future. At Status of Women Canada, we strive to fulfil this priority as we pursue our mission to promote gender equality, and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of the country.

As a nation, we need to tap the full range of knowledge, skills and creativity of all Canada's citizens — women and men, in all of their diversity. That is how we enhance our innovation, skills and productivity here at home. That is how we compete better in a global economy. That is how we maximize our economic and social benefits. That is how we achieve a safe, secure and cohesive society.

Achieving gender equality in the 21st century is a goal that will benefit women, their families, their children and all Canadians. For example, women still assume the majority of unpaid work, caring for children and other dependants. In the paid workforce, the wage gap between women and men persists.

The correlation between women's poverty, and their vulnerability to systemic discrimination and violence is but one example of the need for an integrated and collaborative approach to advancing gender equality. In many instances, our accomplishments are due to partnerships that have been established at the federal level, as well as with provinces/territories, communities, other nations, and the private and voluntary sectors.

During this reporting period, Status of Women Canada has worked to influence gender-equitable policy development in several areas. Examples of our contributions have led to expanded parental benefits, reduced eligibility requirements for maternity and parental benefits, and increased immigration and refugee protection. Status of Women Canada also influenced the inclusion of a new trafficking offence in Bill C-11, *An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger*.

Human trafficking is a rising threat to human security and the safety of our communities. Trafficking in persons is but one by-product of the pervasive problem of violence against women and children, which is one of my Department's priority issues.

Internationally, Status of Women Canada was responsible for Canada's leading role at Beijing +5, the United Nations General Assembly Special Session *Women 2000: Gender Equality, Development and Peace for the 21st Century*, held in June 2000. Canada made contributions to the outcomes document in several key areas, including the barriers that indigenous women face.

Here at home, Status of Women Canada's Gender-Based Analysis Directorate has made steady progress since its inception in 1999. During this reporting period, the Gender-Based Analysis Directorate held a resource fair, conducted a pilot project and developed two training courses — all of which are contributing to the integration of gender perspectives in program and policy development in selected Government of Canada departments.

Finally, Status of Women Canada is committed to a way of doing business that is results-based and accountable to Canadians. I am pleased to report that Status of Women Canada's Women's Program, which provides financial and technical assistance to equality-seeking organizations across the country, developed a results-based Management Accountability Framework and a risks-based Audit Framework, which Treasury Board approved in 2001.

These and many more accomplishments highlighted in this Report illustrate the contribution of Status of Women Canada toward ensuring that we draw on the potential of all Canadians. They are a testament to how we contribute to the safety and cohesion of our communities; how we reduce systemic barriers that prevent Canadians from contributing; how we increase the opportunity for Canadians to shape their communities and their country; and how we strengthen Canada's collective voice in an increasingly global world.

Significant challenges remain to finding an effective balance of policies that facilitate women's and men's labour force participation and productivity over the long term; that provide for illness, disability and advanced age; and that support families — especially those with children, who are our future.

I welcome feedback on the Report to help us build on our accomplishments and continue to advance gender equality effectively, efficiently and for the benefit of all Canadians.

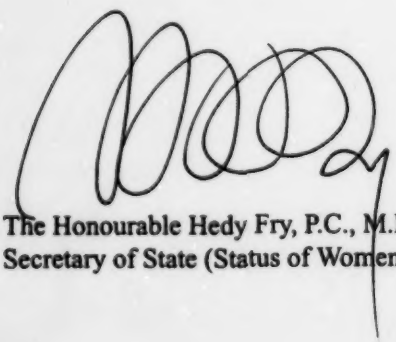

The Honourable Hedy Fry, P.C., M.P.
Secretary of State (Status of Women)

Section II: Context

Vision:

Our vision is to play a key role in fulfilling the Government of Canada's commitment to building a society that is inclusive and respectful of all Canadians, by promoting gender equality, and the inclusion and participation of the full diversity of women and girls in Canada.

Mission:

To promote gender equality, and the full participation of all women in the economic, social, cultural and political life of the country.

2.1 Operating Context

Gender equality is a key factor underlying Canada's economic growth and international competitiveness. Gender equality is also a Canadian value. It has legal foundations in the *Canadian Human Rights Act,* the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, and is guaranteed in provincial and territorial human rights laws. Over the last four decades, there have been gains in women's participation in the political, economic, cultural and social life of Canada. Great strides, however, are yet to be made.

As we move into the 21st century, many challenges and opportunities exist for contributing to and shaping public policy to make it fairer, more equitable and more responsive to all Canadians. This Report provides an overview of the emerging short- and long-term issues related to gender equality in a changing policy environment.

In Canada, the political, economic, social and cultural milieu is rapidly changing. Globalization and technological advances have generated profound changes in the economy and the world of work. Combined with demographic shifts, these trends pose new economic and social challenges to policy makers.

2.2 The Population Landscape

Over the next decade, it is estimated that Canada's population will grow at less than one percent a year — lower than the rate of growth between 1970 and 1990. Low fertility rates, combined with a longer life expectancy, have led to the "aging" of Canada's population. Canada's Aboriginal population, on the other hand, is generally younger. Such factors will influence how public policies affect specific groups of women.

Immigration has been a traditional source of population growth. Since the 1960s, the array of countries that are Canada's source of immigrants has become more diverse.

Another salient characteristic of the population landscape is an increasing diversity in family structures. The proportion of dual-earner families, childless families and lone-parent families has grown considerably, with women heading the vast majority of lone-parent families.

2.3 The Canadian Economy in an Innovative and Competitive Global Market

Technological advances in communications and transportation have been catalysts for global economic integration and increased opportunities in non-traditional work. New technologies in information processing and robotics have increased productivity. Competition in the international market has become more intense, as trade and investment barriers are being reduced and eliminated. Along with most industrialized countries, Canada has taken economic and fiscal measures to smooth its transition to becoming a knowledge-based economy that is more open and connected to its citizens.

2.4 The Changing World of Work

In an era of advanced technology, the most visible effects of globalization have been in the area of paid work. There has been a shift away from traditional full-time jobs with regular working hours, to more flexible, insecure, non-standard work arrangements. The "flexibilization" of the work force has included a rise in part-time, short-term and contract work, and an upsurge in self-employment. Home-based work is becoming more prevalent, facilitated by advances in communications technology.

A constant variable is unpaid work, such as dependent care, food preparation and other household work. Unpaid work, the bulk of which women perform, is essential to all societies. Women's participation in the paid labour force interacts with unpaid work in ways that restrict their choices much more than men's, and leaves many women at an economic disadvantage.

2.5 Governance Under Renewal

Increasing globalization and advanced technology, as well as strategies to eliminate the deficit, such as public service downsizing, privatization and deregulation, have changed the role of governments in the economy and society. Several factors combine to place great pressures on voluntary organizations — the loss of a number of federal funding programs, devolution, provincial and municipal social service cutbacks, and the growing complexity of the policy context.

There has been a shift away from the direct funding of non-profit agencies to the indirect subsidization of registered charities through the tax system. This shift has implications for equality-seeking organizations, including women's groups.

2.6 The Challenges Ahead

Equality, fairness, caring about the vulnerable and sharing of resources are long-held Canadian values — values which have underpinned both the economic and social fabric our country has woven over the decades. Economic imbalances, inequality and insecurity, however, remain with us today. There are real concerns about managing economic and social change in a way that would promote fairness, equality and social security — key elements of a strategy to realize the full human-resource potential of women and men with diverse circumstances — in order to contribute to sustainable economic development and social cohesion.

Beyond the general trends and similarities that exist among women, there are considerable differences. To address barriers and gaps in the current environment, it is increasingly important to recognize women's diversity. There is a complex interplay of gender and other factors, such as race, ethnicity, sexual orientation, various family arrangements and labour market changes.

There is a high correlation between women's lack of economic autonomy, and vulnerability to exploitation and violence. Wage and earnings gaps, low occupational status, an inadequate child-care system, poor housing and violence against women are factors that affect women's economic autonomy. Due to a lack of economic choices, women often stay in abusive relationships. In turn, the insecurity and lack of self-esteem that this generates in women keeps them from asserting their rights and taking their rightful place in society. Further, violence against women and children has economic costs, in the form of lost productivity, and the financial costs associated with social, medical, legal and police services.

Global economic changes and Canada's shifting demographic landscape will profoundly affect the policy environment in the 21st century. For decades to come, increasing trade liberalization, global migration, an aging population and rapid technological advances will set the tone for many longstanding issues related to gender equality.

Internal challenges and pressures over the 2000-01 reporting period included the continued effects of an increase in international activity, as reported last year. Another major challenge was the unforeseen relocation of SWC's headquarter offices. This was not part of last year's plan, and therefore required the co-operation and effort of all employees. There was a large increase in demand for information, including a 40-per-cent increase in orders for publications (a 45-per-cent increase in orders placed through the SWC Web site), an 80-per-cent increase in the volume of publications distributed, and a further 85-per-cent increase over last year's total requests under the Access to Information Program, which resulted in a 200-per-cent increase in time spent processing, given the complexity and size of the requests.

Business line: To promote equality of women in all spheres of Canadian life.

Chart of Key Results Commitments

To provide Canadians with:	To be demonstrated by:
Strengthened and more equitable public policy, through policies, research, legislation, programs and services that take into account gender implications, the diversity of women's perspectives and the reality of their lives.	1. Gender-based analysis, which federal departments and agencies integrate into their policy, legislation and program development processes by the year 2002. 2. Co-ordinated federal government action for the advancement of women. 3. Gender-equality principles incorporated into federal/provincial/territorial policies and initiatives in areas of strategic importance to women. 4. The active participation of, and the incorporation of input from, women's and other equality-seeking organizations in the domestic and international public policy process. 5. Multilateral organizations adopting agreements, instruments and policies that advance the status of women. 6. Enhanced knowledge-base for public policy issues and their impact on women.
A broader range of informed and effective stakeholders working actively for gender equality, including organizations and institutions in the public, private and non-profit sectors.	7. Access to and use of enhanced knowledge-base on gender-equality issues by stakeholders. 8. Public awareness and action on gender equality in various communities, and on specific issues. 9. The participation of women in decision-making in key institutions, and the incorporation of gender implications and the diversity of women's perspectives in the policies and programs of these institutions.
Departmental Effectiveness A service-oriented, results-based and efficient SWC.	10. Efficient, client-centred service delivery.

Section III: Departmental Performance

This Performance Report focuses on key initiatives undertaken by Status of Women Canada (SWC) that demonstrate the Department's progress towards the achievement of results for Canadians over the 2000-01 fiscal year.

Relative to other federal government departments, SWC's size is small, but its mandate — to champion gender mainstreaming, "co-ordinate policy with respect to the status of women and administer related programs" — is vast.

Much of our work is dependent on partnerships within government at the federal, provincial-territorial and international levels, with a variety of non-governmental organizations (NGOs), and with representatives from the private and academic sectors.

Given the range of issues that affect gender equality, the number of departments responsible for these issues, and the "culture change" to the policy-development environment that gender mainstreaming represents, SWC has been challenged to achieve visible and measurable outcomes.

As a reflection of our commitment to this approach to doing business, over the last year, SWC has placed a strong emphasis on its department-wide strategic planning process, to maximize results and achieve greater accountability to Canadians.

In 1999-2000, SWC began a review of its corporate strategic planning and accountability processes, as well as an evaluation of the challenges and opportunities facing the organization. This was an initial step toward developing its Strategic Plan. All employees provided input into this process. The approval to develop the Agenda for Gender Equality (AGE) was obtained during this reporting period. The AGE will become an integral part of SWC's strategic plan.

The Agenda builds upon the foundation of the *1995 Setting the Stage for the Next Century: The Federal Plan for Gender Equality*. SWC has been given the lead to develop an AGE, to guide the Government of Canada's future work on gender equality. As promoted in the government's Speech from the Throne in January 2001, results to be achieved under the Agenda should address persisting imbalances in specific priority areas, expand opportunities, and measurably improve the quality of life of Canadian women and their families.

The AGE provides the opportunity for SWC to continue to work in partnership with selected departments on targeted issues considered critical to advancing women's equality. This strategy will help accelerate the "engendering" of policy and program development, meaning that the realities of women and men are visibly reflected in government processes. It includes the enhanced development of gender-based analysis tools, training and other supports, including pilot projects, and performance and evaluation frameworks, to demonstrate how gender-based

analysis (GBA) can be introduced in a systematic fashion and effectively contribute to better policy outcomes.

Increased financial support to SWC is part of the Agenda and, in addition to GBA initiatives, will be used to support women's organizations and Canadians in participating in the development of public policy to assist the Government of Canada in meeting its gender equality objectives. Funds have also been allocated to continue to meet Canada's international commitments and sustain Canada's status as a global leader on equality issues. We believe that this will assist us all in setting priorities and using our limited resources more strategically.

As its strategic plan has evolved since the last reporting period, SWC has reported its key accomplishments under selected results expectations contained in its legal framework, with linkages to its 2000-01 Report on Plans and Priorities.

We hope that the information presented conveys SWC's contributions and challenges over this period. We invite comments and questions, however, via the attached Reader Feedback Form.

3.1 Strengthened and More Equitable Public Policy

Strengthened and more equitable public policy through policies, research, legislation, programs and services that take into account gender implications, the diversity of women's perspectives and the reality of their lives.

(in millions of dollars)	
Planned Spending	$ 7.7
Total Authorities	$ 7.9
1999-2000 Actuals	**$ 7.6**

(Refer to the Financial Performance information provided in the Annex for further financial information.)

RESULT EXPECTATION: Gender-based analysis integrated into the policy, legislation and program development process by federal departments and agencies by the year 2002.

Since 1995, SWC has provided the lead and the vision for the implementation of the GBA policy as part of the Government of Canada's commitment, both domestically and internationally, to advance gender equality. SWC works collaboratively with departments and other interested parties, helping them strengthen their policy and program development capacity. In 1999, SWC

analysis (GBA) can be introduced in a systematic fashion and effectively contribute to better policy outcomes.

Increased financial support to SWC is part of the Agenda and, in addition to GBA initiatives, will be used to support women's organizations and Canadians in participating in the development of public policy to assist the Government of Canada in meeting its gender equality objectives. Funds have also been allocated to continue to meet Canada's international commitments and sustain Canada's status as a global leader on equality issues. We believe that this will assist us all in setting priorities and using our limited resources more strategically.

As its strategic plan has evolved since the last reporting period, SWC has reported its key accomplishments under selected results expectations contained in its legal framework, with linkages to its 2000-01 Report on Plans and Priorities.

We hope that the information presented conveys SWC's contributions and challenges over this period. We invite comments and questions, however, via the attached Reader Feedback Form.

3.1 Strengthened and More Equitable Public Policy

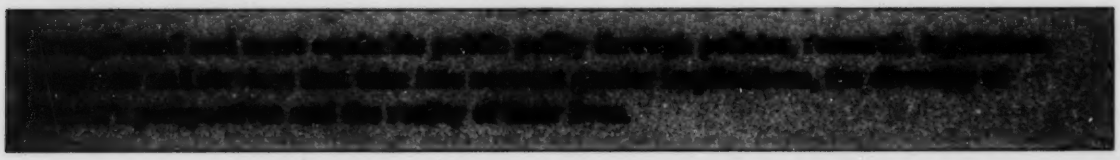

(in millions of dollars)	
Planned Spending	$ 7.7
Total Authorities	*$ 7.9*
1999-2000 Actuals	**$ 7.6**

(Refer to the Financial Performance information provided in the Annex for further financial information.)

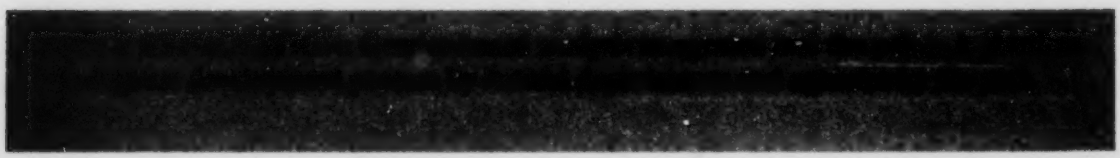

Since 1995, SWC has provided the lead and the vision for the implementation of the GBA policy as part of the Government of Canada's commitment, both domestically and internationally, to advance gender equality. SWC works collaboratively with departments and other interested parties, helping them strengthen their policy and program development capacity. In 1999, SWC

devised a six-component implementation strategy to ensure the systematic and efficient application of gender-based analysis across government.

The purpose of the strategy is as follows: to support SWC's overall mandate of promoting gender equality; to provide a consolidated planning process for GBA in government-wide activities; and to provide horizontal elements for a broad vision of GBA practice across departments.

The goals of the strategy are as follows: to promote a common understanding of concepts and best practices; to promote the use of common tools and indicators; and to help the Government of Canada achieve better policy and program outcomes that support gender equality.

For the development of the Agenda for Gender Equality, funding was allocated in 2000 to support the following strategy components: training; tool development; pilot projects; research/ information/education/promotion; evaluation/performance measurement and co-ordination.

The strategy is based on principles of: partnerships; leadership by example; shared responsibility; and accountability. By supporting departments' efforts in building their gender-based analysis capacity, Status of Women Canada expects that each department will eventually assume its full share of responsibility in making GBA a standard function of a systematic, integrative, and evidence-based approach to policy development and program design. Without a coherent approach, there is a risk of heightened public criticism of the Government of Canada, potential legal challenges and growing inequality in opportunities for all Canadians, if policies are not carefully designed to meet the real needs of both women and men.

In the short-term, new learning tools need to be developed to build the GBA capacity in departments. In this reporting period, SWC placed most of its efforts in developing and testing training products aimed at intermediate policy analysts. Clients taking the courses will be gaining a solid understanding of how to integrate gender-based analysis from the initial to the final stages of policy and program development. The training will be made available to departments to customize for and provide to their officials. This was done with Citizenship and Immigration Canada (CIC), which was the result of a successfully negotiated collaborative pilot project on capacity-building. CIC is undertaking an on-going evaluation of the participants' learning curve.

SWC also undertook activities pertaining to information dissemination and educational activities to help promote knowledge among stakeholders, both inside and outside government, of the mechanisms, concepts and tools of gender-based analysis. Activities included the following: organizing a GBA Fair for public servants; supporting an electronic interactive dialogue project with women's organizations to help debunk myths about GBA; collaborating with a university Women's Studies program to create a course curriculum for upper-level undergraduate and graduate students, transferable to other universities across Canada; and responding to public inquiries received via the Internet.

The long-term anticipated result is for these various stakeholders to move from an "awareness" stage to practicing gender-based analysis in all of their activities. The GBA Fair was a resounding success. Participants reported using the information gained to sensitize other

colleagues about the difference GBA can make to policy development. Evaluations of the processes undertaken for the other projects and the knowledge that the students gained are forthcoming.

A major challenge persists in demonstrating in concrete terms how gender differences are taken into consideration in the design of policies and programs. International experience in GBA shows that for best results, it should be introduced gradually, in a select number of policy areas, instead of being undertaken on a broad scale. Such an approach would provide the opportunity to monitor results more closely and compile best practices. SWC has adopted this approach and is anticipating results over the long-term.

RESULT EXPECTATION: Co-ordinated federal government action for the advancement of women in three policy priority areas: economic autonomy; violence against women; and human rights.

To ensure that the realities of women and men are visibly reflected in government policy and program design, SWC has consistently contributed to the development of public policy to advance women's economic autonomy and security. Largely due to child-bearing and other dependent care responsibilities, the lifetime work and income patterns of women and men are different. As a result, we must pay attention to the relationship between paid and unpaid work, especially dependent care. Some examples follow.

During this reporting period, we worked in partnership with other policy actors in three areas of ongoing importance. In past *Departmental Performance Reports*, we indicated how SWC worked to influence policy so that it would better recognize and compensate the dependent care work that families do. In this reporting period, these efforts have culminated in the coming-into-effect of expanded parental benefits, and reduced eligibility requirements for maternity and parental benefits. This will increase the number of women and men who have access to the program. The substantial income replacement benefits provided to a woman who must leave her employment to care for her new-born or newly adopted child allow her to maintain economic autonomy, to concentrate on her child's care and development in the critical first year, to share parental leave and to plan for a return to employment, according to her family's best interests.

SWC partnered with Statistics Canada in a study to evaluate the policy relevance and validity of the innovative collection of data on unpaid work in the 1996 Census. The 2001 Census of Population included questions on unpaid work related to the care of children and the elderly. This is another example of the effectiveness of the department's work. The information gained through the Census will be instrumental in future public policy development.

We are also pleased to report that a pilot project has now been established as a result of continuing work with other federal departments, and with provincial and territorial governments on Canada Pension Plan credit-splitting provisions. The pilot project is exploring a new model with potential to better ensure that pension credits built up during marriage are equitably shared

colleagues about the difference GBA can make to policy development. Evaluations of the processes undertaken for the other projects and the knowledge that the students gained are forthcoming.

A major challenge persists in demonstrating in concrete terms how gender differences are taken into consideration in the design of policies and programs. International experience in GBA shows that for best results, it should be introduced gradually, in a select number of policy areas, instead of being undertaken on a broad scale. Such an approach would provide the opportunity to monitor results more closely and compile best practices. SWC has adopted this approach and is anticipating results over the long-term.

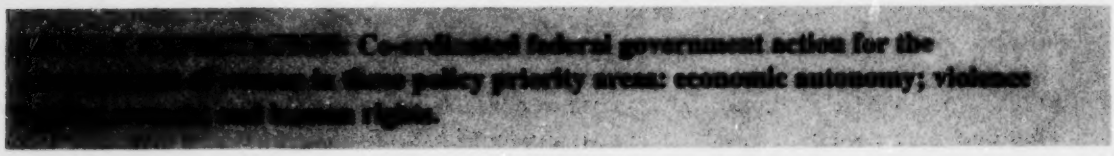

To ensure that the realities of women and men are visibly reflected in government policy and program design, SWC has consistently contributed to the development of public policy to advance women's economic autonomy and security. Largely due to child-bearing and other dependent care responsibilities, the lifetime work and income patterns of women and men are different. As a result, we must pay attention to the relationship between paid and unpaid work, especially dependent care. Some examples follow.

During this reporting period, we worked in partnership with other policy actors in three areas of ongoing importance. In past *Departmental Performance Reports*, we indicated how SWC worked to influence policy so that it would better recognize and compensate the dependent care work that families do. In this reporting period, these efforts have culminated in the coming-into-effect of expanded parental benefits, and reduced eligibility requirements for maternity and parental benefits. This will increase the number of women and men who have access to the program. The substantial income replacement benefits provided to a woman who must leave her employment to care for her new-born or newly adopted child allow her to maintain economic autonomy, to concentrate on her child's care and development in the critical first year, to share parental leave and to plan for a return to employment, according to her family's best interests.

SWC partnered with Statistics Canada in a study to evaluate the policy relevance and validity of the innovative collection of data on unpaid work in the 1996 Census. The 2001 Census of Population included questions on unpaid work related to the care of children and the elderly. This is another example of the effectiveness of the department's work. The information gained through the Census will be instrumental in future public policy development.

We are also pleased to report that a pilot project has now been established as a result of continuing work with other federal departments, and with provincial and territorial governments on Canada Pension Plan credit-splitting provisions. The pilot project is exploring a new model with potential to better ensure that pension credits built up during marriage are equitably shared

when the marriage ends. This helps to recognize the large unpaid contributions that many women make to their family's well-being.

Our efforts to improve women's economic autonomy and security have also been advanced in international fora. At the Beijing+5, the United Nations (UN) General Assembly Special Session *Women 2000: Gender Equality, Development and Peace for the 21st Century*, there was a possibility that previous agreements would be weakened. Despite this obstacle, we were able to maintain and reinforce agreements that recognize women's disproportionate share of unpaid work as being a challenge to women's economic equality. The agreements call upon governments to develop public policies that enable women and men to better share responsibilities, and to meet their care and income needs. Recent domestic policy developments, such as those mentioned above, which added to our credibility and expertise, enhanced our ability to influence negotiations.

SWC's contribution to eliminating violence against women focused on the issue of trafficking. Trafficking is a human-rights abuse resulting in the physical, sexual or economic exploitation of women, with devastating effects on the lives of the women who are its victims. While exact figures are difficult to determine, the UN estimates that four million persons worldwide are trafficked each year.

Trafficking involves some form of deception, coercion or force to exploit the trafficked persons after their arrival in a country. International studies have indicated that trafficking victims suffer extreme physical and mental abuse, including rape, torture, starvation, imprisonment, death threats and physical brutality. Trafficking in persons might include situations of legal entry into Canada. Even though the numbers of women trafficked in Canada cannot be confirmed at this point, the risk to the safety and well-being of those women is extremely serious.

As part of expanding its knowledge-base of information in this area, SWC initiated ground-breaking research (two research reports published and two soon to be released). SWC has also led an interdepartmental project that documented the state of federal policy and co-hosted a Policy Roundtable on trafficking, involving NGOs, academics and policy-makers from a number of federal partners. The research underscored the lack of federal strategy to address trafficking in persons and the need for an intersectoral approach.

To respond to this gap, as co-chair of an inter-departmental committee on trafficking and human smuggling, SWC brought the recommendations of the research to the attention of the Committee. In addition, SWC played a key role in the process that led to the following:

- in December 2000, Canada signed the *UN Convention Against Transnational Organized Crime* and the *Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children*; and

- as a complement to the above, the development of a new trafficking offence in the *Immigration and Refugee Protection Act*, tabled in the House of Commons on February 21,

2001, as Bill C-11, *An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger.*

Additional information is reported on page 14.

Last year, SWC noted its support for a plain-language document targeted at policy makers and service providers on how alternative dispute resolution practices can be more sensitive to gender realities, including women's safety. The initiative led to the inclusion of gender equality concerns in the training provided to members of Circles of Support, an offender support program organized by Pastoral Care and the Correctional Service of Canada. Analysis and materials from the document were also used in the Strategic Planning process of certain Provincial Court Systems. This will undoubtedly have a positive impact on community life.

SWC supported the work of many NGOs to increase their access to the policy development process. SWC facilitates interaction and information sharing among stakeholders, and plays a key role in identifying opportunities for timely and effective input into the policy development process. Examples of this work are as follows:

- Working for Women of Saskatoon Inc. conducted a study to determine the impact of social policy on the unpaid caregiving work of women on social assistance who have pre-school children. The study used the concepts of time poverty and financial poverty to assess the impact of both onerous policies, as well as supports, such as bus passes, good landlords and accessible childcare. Findings and policy-related recommendations have been presented to the provincial government and at several conferences.

- As a result of support provided to the Womenspace Association, highlighted in last year's Performance Report, the Association has gained representation on key federal government information and communications technology committees. As a member of Industry Canada's VolNet Advisory Committee and Chair of VolNet Advisory Committee's Program Delivery Committee, Womenspace is able to provide input on issues of access and content that affect women's potential use of federal government information and communications technology initiatives.

- SWC highlighted its support for *L'Association féminine d'éducation et d'action sociale* and its work to raise awareness of unpaid caregiving in the healthcare system. The group submitted a Declaration on this issue, supported by 52,000 signatures, to the provincial government. The Government of Quebec committed a significant portion of new monies to improve home care.

- In keeping with the government-wide priority of connecting Canadians, SWC undertook a pilot electronic roundtable. The roundtable was held in the spirit of citizen engagement to seek input from women's and other equality-seeking organizations, and it concerned a UN document to be negotiated at the June 2000 United National General Assembly Special Session in New York. Through the support that SWC provided, NGOs were also able to participate at the Special Session, both as members of the official delegation and as independent observers. This increased women's access to international policy development.

Examples of the Department's efforts to foster partnerships with key stakeholders for targeted institutional change in selected strategic policy areas are as follows:

- Last year, SWC highlighted its support for Saskatoon Communities for Children, an organization whose efforts to prevent the sexual exploitation of children resulted in the establishment of a provincial all-party Special Committee to Prevent Abuse and Exploitation Through the Sex Trade. This funding partnership has continued in 2000, with the recommendations of the all-party Special Committee resulting in the introduction of ground-breaking legislation, including 49 sweeping recommendations, to end the sexual exploitation of children.

- SWC was also instrumental in supporting initiatives that advanced the human rights of Aboriginal women. For example, Aboriginal women have expressed growing concerns that they should be able to determine their own identity, and that the *Indian Act* should not dictate it. An initiative that SWC funded on these issues in Nova Scotia assisted Aboriginal women in influencing the public policy process through a government and Aboriginal forum addressing self-government issues.

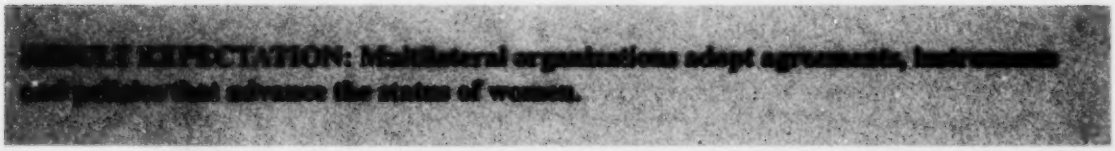

To advance Canadian gender objectives and experience in international fora, SWC led the government's preparation and participation in Beijing +5, the UN General Assembly Special Session *Women 2000*, held in June 2000. Canada played a key role in securing the adoption of a political declaration and outcome document.

Specifically, the document reaffirms that violence against women and girls constitutes a violation of their human rights. Canada's support contributed to the addition of new elements and commitments dealing with issues such as crimes committed in the name of honour and passion, racially and ethnically motivated crimes, acid attacks and marital rape. Canada's involvement also resulted in the adoption of detailed references to action against trafficking in women and girls that went beyond the 1995 Platform for Action.

SWC was also instrumental in securing the adoption of Canadian-led proposals addressing the needs of Aboriginal women in relation to decision-making, capacity-building, research,

2001, as Bill C-11, *An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger.*

Additional information is reported on page 14.

Last year, SWC noted its support for a plain-language document targeted at policy makers and service providers on how alternative dispute resolution practices can be more sensitive to gender realities, including women's safety. The initiative led to the inclusion of gender equality concerns in the training provided to members of Circles of Support, an offender support program organized by Pastoral Care and the Correctional Service of Canada. Analysis and materials from the document were also used in the Strategic Planning process of certain Provincial Court Systems. This will undoubtedly have a positive impact on community life.

RESULT EXPECTATION: Active participation of, and incorporation of input from, women's and other equality-seeking organizations in the domestic and international public policy process.

SWC supported the work of many NGOs to increase their access to the policy development process. SWC facilitates interaction and information sharing among stakeholders, and plays a key role in identifying opportunities for timely and effective input into the policy development process. Examples of this work are as follows:

- Working for Women of Saskatoon Inc. conducted a study to determine the impact of social policy on the unpaid caregiving work of women on social assistance who have pre-school children. The study used the concepts of time poverty and financial poverty to assess the impact of both onerous policies, as well as supports, such as bus passes, good landlords and accessible childcare. Findings and policy-related recommendations have been presented to the provincial government and at several conferences.

- As a result of support provided to the Womenspace Association, highlighted in last year's Performance Report, the Association has gained representation on key federal government information and communications technology committees. As a member of Industry Canada's VolNet Advisory Committee and Chair of VolNet Advisory Committee's Program Delivery Committee, Womenspace is able to provide input on issues of access and content that affect women's potential use of federal government information and communications technology initiatives.

- SWC highlighted its support for *L'Association féminine d'éducation et d'action sociale* and its work to raise awareness of unpaid caregiving in the healthcare system. The group submitted a Declaration on this issue, supported by 52,000 signatures, to the provincial government. The Government of Quebec committed a significant portion of new monies to improve home care.

- In keeping with the government-wide priority of connecting Canadians, SWC undertook a pilot electronic roundtable. The roundtable was held in the spirit of citizen engagement to seek input from women's and other equality-seeking organizations, and it concerned a UN document to be negotiated at the June 2000 United National General Assembly Special Session in New York. Through the support that SWC provided, NGOs were also able to participate at the Special Session, both as members of the official delegation and as independent observers. This increased women's access to international policy development.

Examples of the Department's efforts to foster partnerships with key stakeholders for targeted institutional change in selected strategic policy areas are as follows:

- Last year, SWC highlighted its support for Saskatoon Communities for Children, an organization whose efforts to prevent the sexual exploitation of children resulted in the establishment of a provincial all-party Special Committee to Prevent Abuse and Exploitation Through the Sex Trade. This funding partnership has continued in 2000, with the recommendations of the all-party Special Committee resulting in the introduction of ground-breaking legislation, including 49 sweeping recommendations, to end the sexual exploitation of children.

- SWC was also instrumental in supporting initiatives that advanced the human rights of Aboriginal women. For example, Aboriginal women have expressed growing concerns that they should be able to determine their own identity, and that the *Indian Act* should not dictate it. An initiative that SWC funded on these issues in Nova Scotia assisted Aboriginal women in influencing the public policy process through a government and Aboriginal forum addressing self-government issues.

RESULT EXPECTATION: Multilateral organizations adopt agreements, instruments and policies that advance the status of women.

To advance Canadian gender objectives and experience in international fora, SWC led the government's preparation and participation in Beijing +5, the UN General Assembly Special Session *Women 2000*, held in June 2000. Canada played a key role in securing the adoption of a political declaration and outcome document.

Specifically, the document reaffirms that violence against women and girls constitutes a violation of their human rights. Canada's support contributed to the addition of new elements and commitments dealing with issues such as crimes committed in the name of honour and passion, racially and ethnically motivated crimes, acid attacks and marital rape. Canada's involvement also resulted in the adoption of detailed references to action against trafficking in women and girls that went beyond the 1995 Platform for Action.

SWC was also instrumental in securing the adoption of Canadian-led proposals addressing the needs of Aboriginal women in relation to decision-making, capacity-building, research,

education and training, and violence. These commitments have contributed to an international consensus on strategies to advance the status of Aboriginal women around the world.

As a result of SWC's leadership, Canada adopted an approach that integrated the human rights of trafficking victims with the need to criminalize trafficking. This integrated approach is evidenced in the final text of the UN *Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children,* supplementing the *UN Convention against Transnational Organized Crime*, which the UN General Assembly adopted in November 2000.

SWC was also actively involved in advancing Canadian foreign policy objectives on gender equality in various other international fora. Spearheaded by SWC, Canada played a leading role in drafting, negotiating and securing the hemispheric adoption of the *Inter-American Program on the Promotion of Women's Human Rights and Gender Equity and Equality*. The Program is a forward-looking and comprehensive program to guide governments of the hemisphere to further advance gender equality and women's human rights in their domestic and regional policies and programs.

Internationally, Canada has also been successful in promoting the integration of a gender perspective into the activities, policies and programs of various international fora. For example, the Department's efforts were instrumental in the adoption of a gender mainstreaming approach within the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), and a position was created to promote this practice. SWC was also responsible for Canada's contribution to the OECD Conference on "Gender Mainstreaming: Competitiveness and Growth" (Paris, November 23-24, 2000), which successfully reaffirmed the OECD's commitment and the importance of incorporating a gender perspective into the policy process.

3.2 A Broader Range of Informed and Effective Stakeholders

[redacted]

(in millions of dollars)	
Planned Spending	$ 10.3
Total Authorities	*$ 10.6*
1999-2000 Actuals	**$ 10.8**

(Refer to the Financial Performance information provided in the Annex for further financial information.)

[redacted]

Efforts in this area were concentrated on generating informed public dialogue, enhancing the knowledge, skills and capacity of other departments to conduct GBA (refer to pages 8-9) and increasing the participation of Aboriginal women in the public policy dialogue. Examples are as follows:

Further work was done concerning SWC's commitment to develop gender equality indicators, in collaboration with Statistics Canada, to update the *Economic Gender Equality Indicators* Federal, Provincial and Territorial Status of Women Ministers first published in 1997. To increase awareness, Statistics Canada published the updated version in *Canadian Social Trends*, a periodical with a vastly larger readership than we would be able to reach. These indicators are useful in demonstrating the progress made, such as the positive impact that the personal income tax system, child benefits and pensions can have on gender equality. In light of the interest that the Gender Equality Indicators generated, SWC obtained the support of the Forum of the Federal, Provincial and Territorial Status of Women Ministers to develop indicators on violence against women. As well, SWC collaborated with Statistics Canada to produce *Women in Canada 2000: A Gender-based Statistical Report*, the fourth edition of one of the statistical agency's best-selling publications.

SWC's financial and technical support has allowed the *Fédération des femmes du Québec* to carry out a world-wide public awareness campaign on violence against women and poverty. The World March of Women 2000 united over 6,000 groups in 159 countries on these two issues. A variety of activities took place locally, nationally and internationally to attract public attention as well as to sensitize people to the root causes of violence and poverty, with solutions that can be

3.2 A Broader Range of Informed and Effective Stakeholders

A broader range of informed and effective stakeholders working actively for gender equality, including organizations and institutions in the public, private and non-profit sectors

(in millions of dollars)	
Planned Spending	$ 10.3
Total Authorities	*$ 10.6*
1999-2000 Actuals	**$ 10.8**

(Refer to the Financial Performance information provided in the Annex for further financial information.)

RESULTS EXPECTATIONS: Enhanced knowledge-base for public policy issues and their impact on women. Access to and use of enhanced knowledge-base on gender equality issues by stakeholders.

Efforts in this area were concentrated on generating informed public dialogue, enhancing the knowledge, skills and capacity of other departments to conduct GBA (refer to pages 8-9) and increasing the participation of Aboriginal women in the public policy dialogue. Examples are as follows:

Further work was done concerning SWC's commitment to develop gender equality indicators, in collaboration with Statistics Canada, to update the *Economic Gender Equality Indicators* Federal, Provincial and Territorial Status of Women Ministers first published in 1997. To increase awareness, Statistics Canada published the updated version in *Canadian Social Trends*, a periodical with a vastly larger readership than we would be able to reach. These indicators are useful in demonstrating the progress made, such as the positive impact that the personal income tax system, child benefits and pensions can have on gender equality. In light of the interest that the Gender Equality Indicators generated, SWC obtained the support of the Forum of the Federal, Provincial and Territorial Status of Women Ministers to develop indicators on violence against women. As well, SWC collaborated with Statistics Canada to produce *Women in Canada 2000: A Gender-based Statistical Report*, the fourth edition of one of the statistical agency's best-selling publications.

SWC's financial and technical support has allowed the *Fédération des femmes du Québec* to carry out a world-wide public awareness campaign on violence against women and poverty. The World March of Women 2000 united over 6,000 groups in 159 countries on these two issues. A variety of activities took place locally, nationally and internationally to attract public attention as well as to sensitize people to the root causes of violence and poverty, with solutions that can be

put forward to their governments. SWC's efforts within the federal government facilitated meetings between the World March Committee and Cabinet Ministers, as well as with the Prime Minister.

Within the government, there is an increasing recognition of the importance of policy research as a pre-requisite for good policy and planning. The accelerated pace of societal change makes research necessary to document trends and policy needs. The increasing diversity of the Canadian population provides further need for increased knowledge on which to base policies and programs. SWC contributed to the knowledge-base on women's realities and gender equality issues by publishing 14 reports in policy research related to its three priority areas: economic autonomy; violence against women; and human rights. These, as well as other publications and fact sheets, are available for download on SWC's Web site.

As part of the Department's focus on trafficking, two of the research reports on trafficking in Canada were released at the International Metropolis Conference in November 2000, where we hosted a workshop for community and academic researchers and policy makers. Metropolis is an international co-operative research project, which Canada initiated, designed to stimulate research on the effects of international migration on cities. These two studies have received considerable media attention, and SWC continues to receive requests for them from policy makers, NGOs and media, both nationally and internationally.

In the area of human rights, the Department focused its efforts on Aboriginal women. It worked collaboratively on an outreach initiative to promote gender-based research by Aboriginal researchers. A meeting of Aboriginal and non-Aboriginal researchers and key federal government partners, entitled *Exploring Gender-Based Research by Aboriginal Researchers*, was held to share experiences, identify a research agenda and consider collaborative actions that could support the research agenda. This first meeting provided networking opportunities and dialogue on the importance of the gender analysis of policies high on the government's agenda. Further opportunities to increase Aboriginal women's participation in policy development will be the focus in the Department's future work.

To ensure that all research reports are made widely available, SWC distributes each one to a diverse range of groups and individuals. They are also available on request. Once released, the research reports are used by the authors in workshops, lectures and interviews with the media; as material for university courses; for lobbying purposes, for general consciousness-raising activities; and for policy-making by provincial and federal departments.

Each month, there are approximately 3,000 hits to the Research publications Web page on the SWC Web site. Requests for the reports via SWC's Web site have more than doubled, from 58,604 in 1999 to over 140,000 in 2000. A university library representative wrote: "We find your reports very useful and heavily used by our patrons." A representative of a provincial women's ministry wrote that the research projects "provide valuable analytical tools for the development of public policy aimed at furthering women's economic equality." All sections of SWC's Web site receive steady traffic. Each month, 50,000 hits are made to our Web site, with the pages consulted including those on publications, key commemorative dates and other information services within SWC.

3.3 Departmental Effectiveness

A service-oriented, results-based and efficient SWC

(in millions of dollars)	
Planned Spending	$ 1.6
Total Authorities	*$ 1.8*
1999-2000 Actuals	**$ 1.8**

(Refer to the Financial Performance information provided in the Annex for further financial information.)

RESULT EXPECTATION: to ensure a service-oriented, results-based and efficient Status of Women Canada.

In keeping with previous commitments to review SWC's corporate planning, reporting and accountability structure, the Department established a more participatory planning process, and the evolving strategic plan is elaborated in the 2001-2002 Report on Plans and Priorities. The Department also completed a draft corporate evaluation framework, including corporate performance indicators, which are being validated and tested. Due to emerging priorities, the in-depth environmental analysis was not undertaken.

In this reporting period, SWC's Women's Program completed and submitted to the Treasury Board Secretariat (TBS) its Results-based Management Accountability Framework and Risk-based Audit Framework. These frameworks will allow SWC's grants and contributions program to produce performance information on how the program is making a difference, and serve as guidelines for grants and contributions management and due diligence.

SWC is one of 21 federal government departments that implemented the Financial Information Strategy during 2000-2001. The many significant benefits expected to ensue from the Financial Information Strategy over the long term include improved analysis, better information for planning and decision-making, and timely reports.

In implementing the Department's information technology strategic plan, major information technology infrastructures have been put in place to significantly improve internal operations from a more technical/operational perspective during this reporting period. This was undertaken in consideration of the move of SWC's headquarter office to a new location.

A major review of its information management/information technology infrastructure has concluded that in order to achieve greater integration of its regional offices, to improve corporate

3.3 Departmental Effectiveness

A service-oriented, results-based and efficient SWC

(in millions of dollars)	
Planned Spending	$ 1.6
Total Authorities	*$ 1.8*
1999-2000 Actuals	**$ 1.8**

(Refer to the Financial Performance information provided in the Annex for further financial information.)

RESULT EXPECTATION: to ensure a service-oriented, results-based and efficient Status of Women Canada.

In keeping with previous commitments to review SWC's corporate planning, reporting and accountability structure, the Department established a more participatory planning process, and the evolving strategic plan is elaborated in the 2001-2002 Report on Plans and Priorities. The Department also completed a draft corporate evaluation framework, including corporate performance indicators, which are being validated and tested. Due to emerging priorities, the in-depth environmental analysis was not undertaken.

In this reporting period, SWC's Women's Program completed and submitted to the Treasury Board Secretariat (TBS) its Results-based Management Accountability Framework and Risk-based Audit Framework. These frameworks will allow SWC's grants and contributions program to produce performance information on how the program is making a difference, and serve as guidelines for grants and contributions management and due diligence.

SWC is one of 21 federal government departments that implemented the Financial Information Strategy during 2000-2001. The many significant benefits expected to ensue from the Financial Information Strategy over the long term include improved analysis, better information for planning and decision-making, and timely reports.

In implementing the Department's information technology strategic plan, major information technology infrastructures have been put in place to significantly improve internal operations from a more technical/operational perspective during this reporting period. This was undertaken in consideration of the move of SWC's headquarter office to a new location.

A major review of its information management/information technology infrastructure has concluded that in order to achieve greater integration of its regional offices, to improve corporate

management of information, and meet the requirements of the Government On-line Initiative, the Department will begin to establish its business rules and develop recommendations for a Knowledge Information Management System.

In addition, workshops were conducted with all Directorates to raise awareness of information management principles, and to increase knowledge of handling corporate information and the importance of safeguarding corporate memory. Evaluation of these workshops demonstrated that the Department was successful in consistent interpretation of corporate management of information, as well as an increased understanding of staff accountability.

In response to the Public Service Employee Survey, a Task Force on Work Environment was established, and it provided its report and recommendations in the summer of 2000. Senior management reviewed it and identified priorities for action in three overarching areas: strategic planning process; human resources activities, including harassment and discrimination; and internal communications. Work is continuing to address the recommendations of the report. Some short-term issues have been addressed, while others are more complex and will take longer to implement.

Annex: Financial Information

Financial Performance Overview

For 2000-01, SWC's initial budget (i.e., Planned Spending[1]) was set at $19.6 million. It was revised to a total budget available for use (i.e., Total Authorities[2]) of $20.3 million, representing a minor net increase of $0.7 million (i.e., $0.4 million resulting from the 1999-2000 eligible Operating budget carry forward and the remainder related to compensation for collective agreements).

The total budget available for use included a Grant budget, an Operating budget in support of the work of seven directorates and 16 regional offices, and an amount of $2.0 million in 2000-01[3] for the development of an Agenda for Gender Equality (AGE).

SWC's 2000-01 Actual Spending amount totaled $20.2 million. The resulting variance of $0.1 million (i.e., between the Total Authorities and Actual Spending) will be carried forward in 2001-02.

For 2000-01, the SWC Grant Vote was initially set at $8.3 million. In light of the AGE funding,[3] this budget was increased to $9.3 million. This Grant Vote budget was entirely used in 2000-2001.

The financial tables appearing on the following pages provide further 2000-01 financial information.

Financial Summary Tables

The following financial tables apply to SWC:

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
4. Transfer Payments

---

[1] Planned Spending reflects figures as reported in SWC's 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RP&P).

[2] Total Authorities (include Main Estimates, Supplementary Estimates and other Authorities) reflect figures reported in SWC's Public Accounts for 2000-2001.

[3] AGE, in sum, represents a financial increase of $2.0 million in 2000-2001, $3.5 million in 2001-2002 and $5.0 million in 2002-2003 and ongoing thereafter (including minor accommodation costs which will be transferred to Public Works and Government Services Canada). Allocation between votes (i.e., Operating Budget and Grants and Contributions) is set equally as confirmed in SWC's 2001-2002 RP&P. Refer to Departmental Performance, p. 7-8, for detailed information on AGE.

Summary of Voted Appropriations

($ millions)		2000-2001		
Vote		Planned Spending[1]	Total Authorities[2]	Actual
	Status of Women Canada Office of the Co-ordinator			
125	Operating expenditures	9.3	9.8	9.7
130	Grants	9.3	9.3	9.3
(S)	Contributions to employee benefit plans	1.0	1.2	1.2
Total Department		**19.6**	**20.3**	**20.2**

[1] Figures for 2000-2001 are as those reported in SWC's 2000-2001 RP&P including the 2000-2001 adjustments to Planned Spending of $2 million related to AGE funding. Allocation between votes (i.e., Operating Budget and Grants & Contributions) is set equally as confirmed in SWC's 2001-2002 RP&P.

[2] Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other Authorities (refer to Financial Performance Overview for details).

Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending*

(in millions of dollars) Business Line/ Key Result Commitments[1]	FTEs[2]	Operating	Capital	Voted Grants and Contributions	Gross Voted Expenditures	Subtotal: Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues[3]	Total Net Expenditures
Promoting Gender Equality									
1. Equitable Public Policy	41.35	4.4	—	3.3	7.7	—	7.7	—	7.7
	41.35	*4.6*	—	*3.3*	*7.9*	—	*7.9*	—	*7.9*
	37.0	**4.3**	**—**	**3.3**	**7.6**	**—**	**7.6**	**—**	**7.6**
2. Informed and Effective Stakeholders	53.50	4.3	—	6.0	10.3	—	10.3	—	10.3
	54.00	*4.6*	—	*6.0*	*10.6*	—	*10.6*	—	*10.6*
	54.00	**4.8**	**—**	**6.0**	**10.8**	**—**	**10.8**	**—**	**10.8**
3. Departmental Effectiveness	16.00	1.6	—	—	1.6	—	1.6	—	1.6
	16.50	*1.8*	—	—	*1.8*	—	*1.8*	—	*1.8*
	16.50	**1.8**	**—**	**—**	**1.8**	**—**	**1.8**	**—**	**1.8**
Total Planned	110.85	10.3	—	9.3	19.6	—	19.6	—	19.6
Total Authorities	*111.85*	*11.0*	—	*9.3*	*20.3*	—	*20.3*	—	*20.3*
Total Actuals	**107.50**	**10.9**	**—**	**9.3**	**20.2**	**—**	**20.2**	**—**	**20.2**
Cost of services provided by other departments[4]									1.4
Total Authorities									*1.4*
Total Actuals									**1.4**
Net Cost of the Program									21.0
Total Authorities									*21.7*
Total Actuals									**21.6**

* Refer to the Financial Performance Overview for explanation of variance.

(1) Total Planned, Total Authorities and Actual Expenditures are presented for each key result commitment in consideration of SWC's Planning, Reporting and Accountability Structure; resources may overlap to more than one key result commitment. Planned expenditures include the $2 million related to the AGE funding in 2000-01.

(2) Refer to organizational Chart for Planned FTE's as reported in SWC's 2000-2001 P&P. Based on our records, actual FTE count represent employees who worked the entire year and a prorated count for those who worked less than a year.

(3) Respendable Revenues formerly called "Revenue Credited to the Vote" are to be reported. This is non-applicable for SWC.

(4) The amount of $1.4 million is based on the 2000-2001 Planned Expenditures amount as presented in SWC's 2000-2001 RP&P.

Legend: Normal font denotes Planned Spending; numbers in *italics* denote Total Authorities (Main and Supplementary Estimates); **bolded** numbers denote actual expenditures.

Historical Comparison of Departmental Planned Spending versus Actual Spending

(in millions of dollars)			2000-2001		
Business Line	**Actual 1998-99[1]**	**Actual 1999-00[1]**	**Planned Spending[2]**	**Total Authorities[2]**	**Actual**
Promoting Gender Equality	17.6	20.9	19.6	20.3	20.2
Total	**17.6**	**20.9**	**19.6**	**20.3**	**20.2**

[1] The financial difference of $3.3 million between the actual amounts reported in 1999-2000 in comparison to 1998-1999 is mainly attributable to expenditures in 1999-2000 related to SWC's role in Canada's preparation for and participation at Beijing +5, the United Nations General Assembly Special Session held in June 2000, for which SWC received $3.2 million (1999-2000 Supplementary Estimates "B").

[2] Figures for 2000-2001 Planned Spending are as reported in SWC's 2000-2001 RP&P. Total 2000-2001 Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other Authorities. Refer to Financial Performance Overview for details.

Transfer Payments by Business Line

(in millions of dollars)			2000-2001		
Business Line	**Actual 1998-99**	**Actual 1999-00**	**Planned Spending[1]**	**Total Authorities[1]**	**Actual**
Promoting Gender Equality	8.3	8.3	9.3	9.3	9.3
Total	**8.3**	**8.3**	**9.3**	**9.3**	**9.3**

[1] Figures for 2000-2001 Planned Spending are as reported in SWC's 2000-2001 RP&P adjusted to reflect the 2000-2001 Planned Spending amount of $1 million related to AGE funding. Total 2000-2001 Authorities are Main Estimates plus other Authorities. Refer to Financial Performance Overview for details.

BUDGET DES DÉPENSES

Condition féminine Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/13-2001
ISBN : 0-660-61731-5

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp
Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

Condition féminine Canada

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2001

L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

Table des matières

Section I : Message de la secrétaire d'État (Situation de la femme) 1

Section II : Contexte 3

2.1 Fonctionnement 3
2.2 La population 3
2.3 L'économie canadienne dans un marché mondial innovateur et concurrentiel 4
2.4 L'évolution du monde du travail 4
2.5 Le renouveau de la gouvernance 4
2.6 Les défis à l'horizon 5

Section III : Rendement ministériel 8

3.1 Des politiques gouvernementales affermies et plus équitables 9
3.2 Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces 17
3.3 Efficacité du Ministère 19

Annexe : Renseignements financiers 21

Formulaire de rétroaction 25

Le présent rappport sur le rendement, ainsi que d'autres rapports publics dont il est question dans ce document, peuvent être consultés en tout temps sur le site Web de Condition féminine Canada à http://www.swc-cfc.gc.ca sous la rubrique Publications.

Section I : Message de la secrétaire d'État (Situation de la femme)

C'est avec plaisir que je présente le *Rapport ministériel sur le rendement* de Condition féminine Canada pour la période se terminant le 31 mars 2001.

Le gouvernement du Canada a pris l'engagement d'assurer la participation de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens face aux défis et aux possibilités à venir. Condition féminine Canada s'efforce de respecter cette priorité, tout en poursuivant sa mission qui consiste à promouvoir l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.

En tant que nation, nous devons mettre à profit l'éventail complet des connaissances, des compétences et de la créativité de toutes les citoyennes et de tous les citoyens du Canada, dans l'ensemble de leur diversité. C'est ainsi que nous mettons en valeur l'innovation, les compétences et la compétitivité au pays, que nous arrivons à mieux livrer concurrence dans une économie mondiale, à maximiser nos avantages économiques et sociaux et à parvenir à une société sûre, protégée et homogène.

L'atteinte de l'égalité entre les sexes au XXI^{e} siècle est un objectif qui profitera aux femmes, à leurs familles et leurs enfants, et à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens. Et le travail en ce sens se poursuit, car il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, les femmes assument toujours la plus grande partie du travail non rémunéré en s'occupant des enfants et d'autres personnes à charge. Au sein de la population active rémunérée, l'écart salarial entre les femmes et les hommes persiste.

La corrélation entre la pauvreté des femmes et leur vulnérabilité à la discrimination systémique et à la violence n'est qu'un exemple démontrant la nécessité d'adopter une démarche intégrée et concertée de promotion de l'égalité. Il arrive souvent que nos réalisations soient le fruit de partenariats établis au niveau fédéral, ainsi qu'avec les provinces ou les territoires, des collectivités, d'autres pays et les secteurs privé et bénévole.

Durant la période visée par le rapport, Condition féminine Canada a tenté d'influencer l'élaboration de politiques favorisant l'égalité entre les sexes dans plusieurs secteurs. Par exemple, nos efforts ont contribué à une prolongation de la durée des prestations parentales, à la réduction des conditions d'admissibilité aux prestations de maternité et parentales et à une meilleure protection des personnes immigrantes et réfugiées. Condition féminine Canada a aussi favorisé l'ajout d'une nouvelle infraction en matière de trafic d'êtres humains dans le cadre du projet de loi C-11, *Loi sur l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger.*

Le trafic des êtres humains est une menace croissante à la sécurité des personnes et de nos collectivités. Ce phénomène n'est que l'un des effets accessoires du problème omniprésent de la violence à l'endroit des femmes et des enfants, lequel est un enjeu prioritaire du Ministère.

Sur la scène internationale, Condition féminine Canada a été responsable du rôle de premier plan joué par le Canada à l'occasion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, Beijing +5, qui a eu lieu en juin 2000 et qui avait pour thème « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^{e} siècle ». Le Canada a contribué au document faisant état des résultats dans plusieurs domaines clés, notamment en ce qui touche les obstacles auxquels sont confrontées les femmes autochtones.

Au pays, la Direction de l'analyse comparative entre les sexes de Condition féminine Canada a réalisé des progrès constants depuis sa création en 1999. Pendant la période visée par le présent rapport, la Direction de l'Analyse comparative entre les sexes a organisé une foire des ressources, dirigé un projet pilote et mis au point deux cours de formation — tout cela a contribué à l'intégration du point de vue des femmes et des hommes dans le cadre de l'élaboration de programmes et de politiques de plusieurs ministères fédéraux.

Enfin, le Ministère s'est engagé à opérer en mettant l'accent sur les résultats et en rendant des comptes à la population canadienne. Je suis heureuse de signaler que le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada, qui offre de l'aide financière et des services professionnels à des groupes oeuvrant en faveur de l'égalité partout au pays, a mis au point un cadre de responsabilisation de la gestion axée sur les résultats et un cadre de vérification fondée sur les risques, qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor en 2001.

Ces réalisations, et de nombreuses autres mentionnées dans le présent rapport, illustrent les moyens pris par Condition féminine Canada pour mobiliser le potentiel de l'ensemble de la population canadienne. Elles témoignent de notre contribution à la sécurité et à la cohésion de nos collectivités, de la réduction des obstacles systémiques qui empêchent les Canadiennes et les Canadiens d'apporter une contribution, et des possibilités plus nombreuses offertes aux Canadiennes et aux Canadiens pour façonner leurs collectivités et le pays, ainsi que du renforcement de la voix collective du Canada dans un monde de plus en plus universel.

Il reste des défis de taille à surmonter afin de trouver un juste équilibre de politiques qui faciliteront, à long terme, la participation active et la productivité des femmes et des hommes, qui tiendront compte des problèmes de maladie, d'incapacité et de vieillissement et qui viendront en aide aux familles, particulièrement celles qui ont des enfants, qui sont notre avenir.

Je serai heureuse de prendre connaissance de vos commentaires sur le rapport. Ceux-ci nous aideront à ajouter à nos réalisations et à continuer de promouvoir l'égalité entre les sexes de manière efficace et efficiente, et ce, pour le bénéfice de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

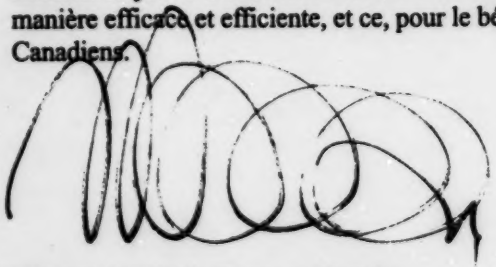

L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

Section II : Contexte

Vision :
La vision de Condition féminine Canada est de jouer un rôle crucial dans le respect des engagements du gouvernement du Canada de bâtir une société qui englobe et respecte l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion et de la participation, au Canada, des femmes et des filles, dans toute leur diversité.

Mission :
Promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.

2.1 Fonctionnement

L'égalité entre les sexes est un facteur clé de la croissance économique et de la compétitivité internationale du Canada, en plus d'être une valeur canadienne. Elle trouve son fondement juridique dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Charte canadienne des droits et libertés*, en plus d'être garantie dans les lois provinciales et territoriales sur les droits de la personne. Au cours des quarante dernières années, des gains ont été réalisés sur le plan de la participation des femmes à la vie politique, économique, culturelle et sociale du Canada. Il reste toutefois énormément de progrès à faire.

En ce début de XXI^{e} siècle, nombreux sont les défis et les possibilités de contribuer aux politiques gouvernementales et de les façonner pour qu'elles soient plus justes, équitables et attentives aux besoins des Canadiennes et des Canadiens. Le présent rapport donne un aperçu des nouveaux enjeux à court et à long terme en matière d'égalité des sexes dans un environnement politique en mutation.

Au Canada, le milieu politique, économique, social et culturel évolue rapidement. La mondialisation et les progrès technologiques ont engendré des changements profonds dans l'économie et le monde du travail. Combinées aux changements démographiques, ces tendances posent de nouveaux défis économiques et sociaux aux décisionnaires.

2.2 La population

Au cours des dix prochaines années, on estime que le taux de croissance de la population du Canada sera inférieur à un pour cent par année — ce qui est plus bas que le taux de croissance entre 1970 et 1990. La faiblesse des taux de fécondité combinée à une espérance de vie plus

grande ont mené au vieillissement de la population canadienne. La population autochtone, par ailleurs, est généralement plus jeune. De tels facteurs auront une incidence sur les répercussions de politiques gouvernementales sur des groupes précis de femmes.

L'immigration a traditionnellement été une source de croissance de la population. Depuis les années 1960, l'éventail des pays qui sont une source d'immigration pour le Canada s'est élargi.

Une autre caractéristique importante de la population est la diversité croissante des structures familiales. La proportion de familles à deux soutiens, de familles sans enfants et de familles monoparentales a connu une croissance considérable. Les femmes sont à la tête de la grande majorité des familles monoparentales.

2.3 L'économie canadienne dans un marché mondial innovateur et concurrentiel

Les progrès technologiques dans les communications et le transport ont été des éléments moteurs de l'intégration économique mondiale, en plus d'avoir amélioré les possibilités du côté des emplois non traditionnels. De nouvelles technologies dans les domaines du traitement de l'information et de la robotique ont accru la productivité. La concurrence sur le marché international s'est intensifiée avec la réduction et l'élimination des obstacles au commerce et à l'investissement. Tout comme la plupart des pays industrialisés, le Canada a adopté des mesures économiques et financières pour faciliter la transition vers une économie axée sur le savoir, plus ouverte et branchée sur ses citoyennes et citoyens.

2.4 L'évolution du monde du travail

Dans une ère de technologie avancée, les conséquences les plus visibles de la mondialisation se manifestent dans le domaine du travail rémunéré. Les emplois traditionnels à plein temps, offrant des heures régulières de travail, ont cédé la place à des régimes de travail plus souples, précaires et atypiques. Cet « assouplissement » comprend une hausse du travail à contrat, à temps partiel et à court terme, ainsi que du travail autonome. Le travail à domicile est de plus en plus courant et est facilité par les progrès de la technologie des communications.

Une variable constante est le travail non rémunéré comme le soin de personnes à charge, la préparation des repas et d'autres formes de travaux ménagers. Le travail non rémunéré, dont une grande partie est accomplie par les femmes, est essentiel à toutes les sociétés. L'interaction entre la participation des femmes à la population active et le travail non rémunéré est telle qu'elle limite davantage les choix qui s'offrent aux femmes qu'aux hommes en plus de désavantager nombre de femmes sur le plan économique.

2.5 Le renouveau de la gouvernance

La mondialisation croissante ainsi que les progrès technologiques et les stratégies visant à éliminer les déficits comme la réduction des effectifs de la fonction publique, la privatisation et

la déréglementation ont modifié le rôle joué par les gouvernements dans l'économie et la société. Plusieurs facteurs exercent ensemble de fortes pressions sur les groupes bénévoles — la perte d'un certain nombre de programmes fédéraux de financement, le transfert des responsabilités, les réductions des services sociaux provinciaux et municipaux et la complexité croissante du contexte politique.

Le financement direct d'organismes sans but lucratif a été remplacé par l'octroi indirect de subventions à des organismes de bienfaisance enregistrés par l'entremise du régime fiscal. Ce changement a des conséquences pour les groupes oeuvrant en faveur de l'égalité, y compris les groupes de femmes.

2.6 Les défis à l'horizon

L'égalité, l'équité, l'empathie par rapport aux personnes vulnérables et le partage des ressources sont des valeurs canadiennes de longue date, qui sous-tendent le tissu à la fois économique et social du pays mis en place au fil des décennies. Les déséquilibres économiques, l'inégalité et la précarité demeurent toutefois présents aujourd'hui. De réelles inquiétudes entourent la gestion des changements économiques et sociaux de manière à promouvoir l'équité, l'égalité et la sécurité sociale — des éléments clés d'une stratégie visant à réaliser le plein potentiel des femmes et des hommes placés dans des situations différentes — afin de contribuer à un développement économique et à une cohésion sociale viables.

Au-delà des tendances et similarités générales, il y a des différences considérables entre les femmes. Afin d'aplanir les obstacles et de combler les lacunes du contexte actuel, il est de plus en plus important de reconnaître la diversité des femmes. Il s'agit d'une interaction complexe entre les questions d'égalité des sexes et d'autres facteurs comme l'origine raciale ou ethnique, l'orientation sexuelle, les diverses structures familiales et les changements du marché du travail.

Il y a une forte corrélation entre l'absence d'autonomie économique des femmes et leur vulnérabilité à l'exploitation et à la violence. Les écarts dans les salaires et les revenus, le statut professionnel inférieur, un système de garde d'enfants inadéquat, des logements insalubres et la violence faite aux femmes sont des facteurs qui influent sur l'autonomie économique des femmes. Faute de choix sur le plan économique, les femmes demeurent souvent dans des relations de violence. L'insécurité et l'absence d'estime de soi ainsi générées chez les femmes les empêchent de revendiquer leurs droits et de prendre leur place dans la société. De plus, des coûts économiques sont associés à la violence à l'endroit des femmes et des enfants sous forme de perte de productivité et de coûts financiers liés aux services sociaux, médicaux, juridiques et policiers.

Les changements économiques mondiaux ainsi que la modification du paysage démographique du Canada auront une incidence profonde sur le contexte politique du XXI^{e} siècle. Pendant de nombreuses décennies à venir la libéralisation accrue du commerce, la migration mondiale, le

vieillissement de la population et les progrès technologiques rapides donneront le ton à de nombreux enjeux traditionnels liés à l'égalité entre les sexes.

Les défis et les pressions internes vécus au cours de la période visée par le rapport, soit 2000-2001, comprenaient les effets continus d'une hausse de l'activité internationale, signalée l'an dernier. Un autre défi important a été la relocalisation de l'administration centrale de CFC, qui n'était pas prévue au plan l'an dernier, et qui a exigé la coopération et des efforts de la part de tous les membres du personnel. Les demandes d'information ont connu une forte hausse dont une augmentation de 40 % des commandes de publications (une hausse de 45 % des commandes placées par l'entremise du site Web de CFC), une hausse de 80 % du volume de publications distribuées et de 85 % par rapport au nombre total de demandes soumises l'an dernier en vertu du programme d'accès à l'information. Il en est résulté une hausse de 200 % du temps consacré au traitement de ces demandes en raison de leur complexité et de leur ampleur.

Secteur d'activité : Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

CFC s'engage à fournir aux Canadiennes et aux Canadiens :	Résultat attendu :
Des politiques gouvernementales affermies et plus équitables par le biais de politiques, de recherches, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie.	1. D'ici l'an 2002, l'application de l'analyse comparative entre les sexes au processus d'élaboration des politiques, des lois et des programmes par les ministères et organismes fédéraux. 2. Un ensemble de mesures coordonnées du gouvernement fédéral pour favoriser la promotion de la femme. 3. Des principes liés à l'égalité entre les sexes intégrés aux politiques et aux projets conjoints fédéraux-provinciaux-territoriaux dans les secteurs ayant une importance stratégique pour les femmes. 4. La participation active des groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité et l'intégration de leur contribution aux processus nationaux et internationaux d'élaboration des politiques gouvernementales. 5. L'adoption, par des organisations multilatérales, d'ententes, d'instruments et de politiques favorisant la promotion de la femme. 6. Une meilleure base de connaissances sur les questions liées aux politiques gouvernementales et sur leurs répercussions sur les femmes.
Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.	7. L'accès des intervenantes et des intervenants à une meilleure base de connaissances sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et l'utilisation de cette base par ces personnes. 8. La sensibilisation du public à la question de l'égalité entre les sexes et la prise de mesures concrètes à cet égard, dans diverses collectivités et sur certains enjeux précis. 9. La participation des femmes au processus décisionnel des institutions clés et l'inclusion des répercussions pour les femmes et de la diversité des points de vue des femmes dans les politiques et les programmes de ces institutions.
Efficacité du ministère Un ministère efficient, axé sur le service et les résultats.	10. Prestation de services efficiente et axée sur la clientèle.

Section III : Rendement ministériel

Le présent rapport sur le rendement met l'accent sur les principales initiatives entreprises par Condition féminine Canada (CFC) et qui témoignent des progrès réalisés par le Ministère afin d'atteindre des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens au cours de l'exercice 2000-2001.

Comparativement à d'autres ministères fédéraux, CFC est de petite taille, mais son mandat — se faire le promoteur de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes et « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et gérer les programmes qui s'y rapportent » — est vaste.

Une bonne partie du travail du Ministère repose sur des partenariats au niveau des administrations fédérale, provinciales et territoriales, ainsi que sur le plan international, avec diverses organisations non gouvernementales (ONG) et des représentantes et représentants des secteurs privé et universitaire.

Vu la gamme d'enjeux qui influent sur l'égalité des sexes, le nombre de ministères responsables de ces questions et le « changement de culture » que représente l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes à l'élaboration des politiques, CFC doit obtenir des résultats visibles et mesurables.

Afin de prouver son engagement par rapport à cette façon de faire, CFC a, au cours de la dernière année, beaucoup insisté sur son processus de planification stratégique à l'échelle du Ministère afin de maximiser les résultats et de rendre davantage compte de ses réalisations aux Canadiennes et aux Canadiens.

En 1999-2000, CFC a entrepris une révision de ses processus de planification stratégique et de responsabilisation, ainsi qu'une évaluation des défis et possibilités auxquels est confronté le Ministère. Il s'agissait d'un premier pas vers l'élaboration du plan stratégique. Tout le personnel a participé à ce processus. L'approbation nécessaire à l'élaboration du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES) a été obtenue pendant la période visée par le rapport. Le PAES deviendra partie intégrante du plan stratégique de CFC.

Le PAES s'appuie sur un document publié en 1995 et intitulé *À l'aube du XXI^e siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*. CFC est responsable en partenariat de l'élaboration d'un programme d'action qui guidera les travaux à venir du gouvernement du Canada sur l'égalité entre les sexes. Comme il était précisé dans le discours du Trône de janvier 2001, les résultats obtenus dans le cadre du PAES devraient porter sur les déséquilibres persistants dans des domaines prioritaires précis, offrir de nouvelles possibilités et améliorer de manière mesurable la qualité de vie des Canadiennes et de leurs familles.

Le PAES offre à CFC la possibilité de continuer de travailler en partenariat avec des ministères choisis, sur des enjeux ciblés, jugés essentiels aux progrès de l'égalité des femmes. Cette stratégie contribuera à accélérer l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au processus d'élaboration de politiques et de programmes, reflétant ainsi visiblement les réalités des femmes et des hommes dans les processus gouvernementaux. Il faut notamment améliorer le processus de mise au point d'outils d'analyse comparative entre les sexes (ACS), de la formation et d'autres formes d'aide, y compris des projets pilotes ainsi que des cadres de rendement et d'évaluation, afin de démontrer comment l'ACS peut être introduite systématiquement et contribuer efficacement à améliorer les résultats des politiques.

Le PAES prévoit un financement accru pour CFC et, outre les initiatives d'ACS, il sera utilisé pour appuyer les groupes de femmes et les Canadiennes et Canadiens qui participeront à l'élaboration des politiques gouvernementales afin d'aider le gouvernement canadien à atteindre ses objectifs en matière d'égalité des sexes. Des fonds ont aussi été prévus pour permettre au Canada de s'acquitter de ses engagements internationaux et de maintenir son statut de chef de file mondial pour les questions d'égalité. Nous estimons que cela aidera CFC à déterminer les priorités et à faire un usage plus stratégique de ses ressources limitées.

Comme le plan stratégique a évolué depuis le dernier rapport, CFC présente ses principales réalisations sous certaines attentes en matière de résultats de son cadre juridique, et établit des liens avec son *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000-2001.

Nous espérons que l'information présentée décrit bien les contributions et les défis de CFC pendant la période visée. Les commentaires et les questions sont les bienvenus et peuvent être formulés par l'entremise du formulaire de rétroaction ci-joint.

3.1 Des politiques gouvernementales affermies et plus équitables

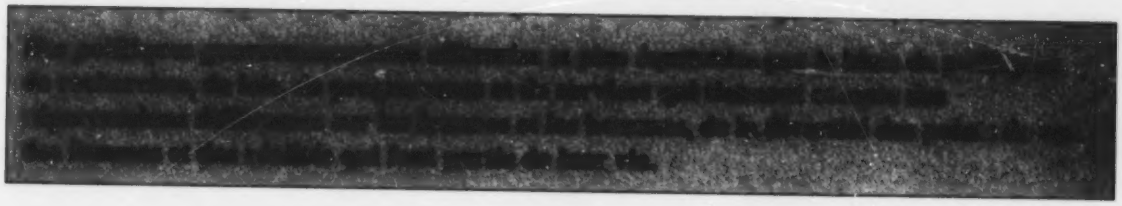

(en millions de dollars)	
Dépenses prévues	$ 7,7
Autorisations totales	*$ 7,9*
Dépenses réelles 2000-2001	**$ 7,6**

(Voir l'information sur le rendement financier de l'annexe pour de plus amples renseignements financiers.)

Le PAES offre à CFC la possibilité de continuer de travailler en partenariat avec des ministères choisis, sur des enjeux ciblés, jugés essentiels aux progrès de l'égalité des femmes. Cette stratégie contribuera à accélérer l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au processus d'élaboration de politiques et de programmes, reflétant ainsi visiblement les réalités des femmes et des hommes dans les processus gouvernementaux. Il faut notamment améliorer le processus de mise au point d'outils d'analyse comparative entre les sexes (ACS), de la formation et d'autres formes d'aide, y compris des projets pilotes ainsi que des cadres de rendement et d'évaluation, afin de démontrer comment l'ACS peut être introduite systématiquement et contribuer efficacement à améliorer les résultats des politiques.

Le PAES prévoit un financement accru pour CFC et, outre les initiatives d'ACS, il sera utilisé pour appuyer les groupes de femmes et les Canadiennes et Canadiens qui participeront à l'élaboration des politiques gouvernementales afin d'aider le gouvernement canadien à atteindre ses objectifs en matière d'égalité des sexes. Des fonds ont aussi été prévus pour permettre au Canada de s'acquitter de ses engagements internationaux et de maintenir son statut de chef de file mondial pour les questions d'égalité. Nous estimons que cela aidera CFC à déterminer les priorités et à faire un usage plus stratégique de ses ressources limitées.

Comme le plan stratégique a évolué depuis le dernier rapport, CFC présente ses principales réalisations sous certaines attentes en matière de résultats de son cadre juridique, et établit des liens avec son *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000-2001.

Nous espérons que l'information présentée décrit bien les contributions et les défis de CFC pendant la période visée. Les commentaires et les questions sont les bienvenus et peuvent être formulés par l'entremise du formulaire de rétroaction ci-joint.

3.1 Des politiques gouvernementales affermies et plus équitables

Des politiques gouvernementales affermies et plus équitables par le biais de politiques, de recherches, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie.

(en millions de dollars)	
Dépenses prévues	$ 7,7
Autorisations totales	*$ 7,9*
Dépenses réelles 2000-2001	**$ 7,6**

(Voir l'information sur le rendement financier de l'annexe pour de plus amples renseignements financiers.)

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : D'ici l'an 2002, l'application de l'analyse comparative entre les sexes au processus d'élaboration des politiques, des lois et des programmes par les ministères et organismes fédéraux.

Depuis 1995, CFC a fourni direction et vision pour la mise en oeuvre de la politique d'ACS dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement canadien, tant au pays que sur la scène internationale, de promouvoir l'égalité entre les sexes. CFC travaille de concert avec les ministères et d'autres parties intéressées dans le but de consolider leur capacité d'élaboration de politiques et de programmes. En 1999, CFC a élaboré une stratégie de mise en oeuvre en six points pour assurer l'application systématique et efficace de l'ACS à l'échelle du gouvernement.

Le but de cette stratégie est le suivant : appuyer le mandat global de CFC qui est de promouvoir l'égalité entre les sexes, offrir un processus de planification consolidé pour l'ACS dans les activités à l'échelle du gouvernement et fournir les éléments horizontaux d'une vaste pratique de l'ACS dans les ministères.

Les objectifs de la stratégie sont les suivants : favoriser une compréhension commune des concepts et pratiques exemplaires, promouvoir l'utilisation d'outils et d'indicateurs communs et aider le gouvernement du Canada à obtenir de meilleurs résultats des politiques et programmes afin d'appuyer l'égalité entre les sexes.

Des fonds ont été accordés en 2000 pour la mise au point du PAES, soit pour les composantes suivantes de la stratégie : formation, conception d'outils, projets pilotes, recherche/information/éducation/promotion, évaluation/mesure du rendement et coordination.

La stratégie repose sur les principes suivants : partenariats, leadership par l'exemple, responsabilité partagée et responsabilisation. En appuyant les efforts déployés par les ministères pour établir leur capacité d'ACS, le Ministère prévoit que chaque ministère assumera éventuellement sa part entière de responsabilité pour faire de l'ACS une fonction normale d'une démarche d'élaboration de politiques et de conception de programmes systématique, intégrée et fondée sur des preuves. L'absence d'une démarche cohérente, où les politiques ne sont pas conçues avec soin pour répondre aux véritables besoins des femmes et des hommes, accroît les risques de critiques publiques à l'endroit du gouvernement du Canada, de contestations judiciaires et d'une inégalité croissante des possibilités pour l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

À court terme, il faut mettre au point de nouveaux outils d'apprentissage afin de développer la capacité d'ACS dans les ministères. Au cours de la période visée par le présent rapport, CFC a fait porter l'ensemble de ses efforts sur l'élaboration et l'essai de produits de formation à l'intention d'analystes de politique de niveau intermédiaire. Les clientes et clients qui suivent les cours acquerront une solide compréhension de la façon d'intégrer l'ACS, du début à la fin du processus d'élaboration des politiques et programmes. La formation sera offerte aux ministères qui pourront l'adapter et la dispenser à leurs fonctionnaires. Cela a d'ailleurs été fait avec

Citoyenneté et Immigration Canada à la suite de négociations fructueuses d'un projet pilote concerté de renforcement de la capacité. Ce ministère procède à une évaluation continue de la courbe d'apprentissage des participantes et participants.

Le Ministère a aussi entrepris des activités de diffusion d'information et d'éducation afin de faire connaître à des partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'administration fédérale, les mécanismes, concepts et outils d'ACS. Les activités comprenaient notamment : une foire sur l'ACS à l'intention des fonctionnaires, un dialogue électronique interactif avec des groupes de femmes afin de contribuer à démythifier l'ACS, une collaboration avec un programme universitaire d'études féminines afin de créer un programme d'études pour des étudiantes et des étudiants de niveau supérieur du premier cycle et des deuxième et troisième cycles, et des réponses aux demandes d'information du public reçues par Internet.

À long terme, le résultat prévu est de permettre à ces divers partenaires de passer de la « sensibilisation » à la pratique de l'ACS dans toutes leurs activités. La foire sur l'ACS a connu un succès retentissant. Les participantes et participants ont affirmé utiliser l'information recueillie pour sensibiliser d'autres collègues à la différence que l'ACS peut faire dans le contexte de l'élaboration des politiques. Les évaluations des processus entrepris pour d'autres projets ainsi que des connaissances acquises sont attendues.

Il reste un défi important à relever afin de démontrer de manière concrète comment les différences entre les sexes sont prises en compte dans la conception des politiques et des programmes. L'expérience internationale avec l'ACS démontre que pour obtenir les meilleurs résultats il faut l'introduire graduellement, dans certains secteurs choisis de politique, et non la mettre en oeuvre sur une grande échelle. Une telle approche permet de surveiller de plus près les résultats et de recenser les pratiques exemplaires. Cette approche est celle adoptée par CFC, qui s'attend à obtenir des résultats à long terme.

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : Un ensemble de mesures gouvernementales du gouvernement fédéral pour favoriser la promotion de la femme dans trois secteurs de politique prioritaires : l'autonomie économique, la violence à l'endroit des femmes et des droits fondamentaux.

Pour que les réalités des femmes et des hommes soient bien reflétées dans la conception des politiques et programmes gouvernementaux, CFC a participé systématiquement à l'élaboration des politiques gouvernementales visant à favoriser l'autonomie et la sécurité économiques des femmes. Les régimes de travail et de revenu des femmes au cours de leur vie diffèrent de ceux des hommes en raison, essentiellement, du fait qu'elles ont des enfants et s'occupent d'autres personnes à charge. Il faut donc s'intéresser aux liens entre le travail rémunéré et non rémunéré, particulièrement le soin de personnes à charge. Certains exemples suivent.

Au cours de la période visée par le présent rapport, CFC a travaillé avec d'autres intervenantes et intervenants du secteur des politiques dans trois secteurs toujours importants. Dans des rapports

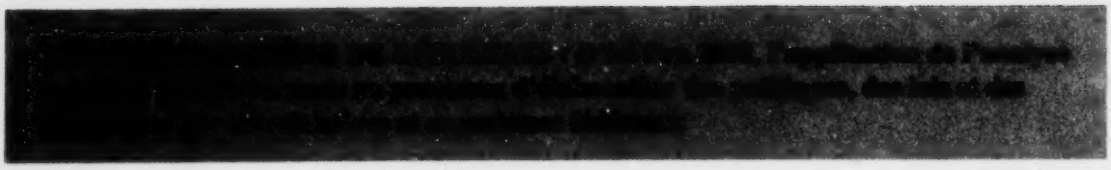

Depuis 1995, CFC a fourni direction et vision pour la mise en oeuvre de la politique d'ACS dans le cadre de l'engagement pris par le gouvernement canadien, tant au pays que sur la scène internationale, de promouvoir l'égalité entre les sexes. CFC travaille de concert avec les ministères et d'autres parties intéressées dans le but de consolider leur capacité d'élaboration de politiques et de programmes. En 1999, CFC a élaboré une stratégie de mise en oeuvre en six points pour assurer l'application systématique et efficace de l'ACS à l'échelle du gouvernement.

Le but de cette stratégie est le suivant : appuyer le mandat global de CFC qui est de promouvoir l'égalité entre les sexes, offrir un processus de planification consolidé pour l'ACS dans les activités à l'échelle du gouvernement et fournir les éléments horizontaux d'une vaste pratique de l'ACS dans les ministères.

Les objectifs de la stratégie sont les suivants : favoriser une compréhension commune des concepts et pratiques exemplaires, promouvoir l'utilisation d'outils et d'indicateurs communs et aider le gouvernement du Canada à obtenir de meilleurs résultats des politiques et programmes afin d'appuyer l'égalité entre les sexes.

Des fonds ont été accordés en 2000 pour la mise au point du PAES, soit pour les composantes suivantes de la stratégie : formation, conception d'outils, projets pilotes, recherche/information/éducation/promotion, évaluation/mesure du rendement et coordination.

La stratégie repose sur les principes suivants : partenariats, leadership par l'exemple, responsabilité partagée et responsabilisation. En appuyant les efforts déployés par les ministères pour établir leur capacité d'ACS, le Ministère prévoit que chaque ministère assumera éventuellement sa part entière de responsabilité pour faire de l'ACS une fonction normale d'une démarche d'élaboration de politiques et de conception de programmes systématique, intégrée et fondée sur des preuves. L'absence d'une démarche cohérente, où les politiques ne sont pas conçues avec soin pour répondre aux véritables besoins des femmes et des hommes, accroît les risques de critiques publiques à l'endroit du gouvernement du Canada, de contestations judiciaires et d'une inégalité croissante des possibilités pour l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

À court terme, il faut mettre au point de nouveaux outils d'apprentissage afin de développer la capacité d'ACS dans les ministères. Au cours de la période visée par le présent rapport, CFC a fait porter l'ensemble de ses efforts sur l'élaboration et l'essai de produits de formation à l'intention d'analystes de politique de niveau intermédiaire. Les clientes et clients qui suivent les cours acquerront une solide compréhension de la façon d'intégrer l'ACS, du début à la fin du processus d'élaboration des politiques et programmes. La formation sera offerte aux ministères qui pourront l'adapter et la dispenser à leurs fonctionnaires. Cela a d'ailleurs été fait avec

Citoyenneté et Immigration Canada à la suite de négociations fructueuses d'un projet pilote concerté de renforcement de la capacité. Ce ministère procède à une évaluation continue de la courbe d'apprentissage des participantes et participants.

Le Ministère a aussi entrepris des activités de diffusion d'information et d'éducation afin de faire connaître à des partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'administration fédérale, les mécanismes, concepts et outils d'ACS. Les activités comprenaient notamment : une foire sur l'ACS à l'intention des fonctionnaires, un dialogue électronique interactif avec des groupes de femmes afin de contribuer à démythifier l'ACS, une collaboration avec un programme universitaire d'études féminines afin de créer un programme d'études pour des étudiantes et des étudiants de niveau supérieur du premier cycle et des deuxième et troisième cycles, et des réponses aux demandes d'information du public reçues par Internet.

À long terme, le résultat prévu est de permettre à ces divers partenaires de passer de la « sensibilisation » à la pratique de l'ACS dans toutes leurs activités. La foire sur l'ACS a connu un succès retentissant. Les participantes et participants ont affirmé utiliser l'information recueillie pour sensibiliser d'autres collègues à la différence que l'ACS peut faire dans le contexte de l'élaboration des politiques. Les évaluations des processus entrepris pour d'autres projets ainsi que des connaissances acquises sont attendues.

Il reste un défi important à relever afin de démontrer de manière concrète comment les différences entre les sexes sont prises en compte dans la conception des politiques et des programmes. L'expérience internationale avec l'ACS démontre que pour obtenir les meilleurs résultats il faut l'introduire graduellement, dans certains secteurs choisis de politique, et non la mettre en oeuvre sur une grande échelle. Une telle approche permet de surveiller de plus près les résultats et de recenser les pratiques exemplaires. Cette approche est celle adoptée par CFC, qui s'attend à obtenir des résultats à long terme.

Pour que les réalités des femmes et des hommes soient bien reflétées dans la conception des politiques et programmes gouvernementaux, CFC a participé systématiquement à l'élaboration des politiques gouvernementales visant à favoriser l'autonomie et la sécurité économiques des femmes. Les régimes de travail et de revenu des femmes au cours de leur vie diffèrent de ceux des hommes en raison, essentiellement, du fait qu'elles ont des enfants et s'occupent d'autres personnes à charge. Il faut donc s'intéresser aux liens entre le travail rémunéré et non rémunéré, particulièrement le soin de personnes à charge. Certains exemples suivent.

Au cours de la période visée par le présent rapport, CFC a travaillé avec d'autres intervenantes et intervenants du secteur des politiques dans trois secteurs toujours importants. Dans des rapports

ministériels sur le rendement antérieurs, CFC avait fait part des efforts déployés afin d'influer sur les politiques de manière à assurer une plus grande reconnaissance des soins dispensés aux personnes à charge par les familles et obtenir une indemnisation à cet égard. Dans la période visée par le présent rapport, ces efforts ont contribué à l'entrée en vigueur de prestations parentales d'une durée plus longue ainsi qu'à une réduction des conditions d'admissibilité aux prestations de maternité et parentales. Ces mesures permettront à un plus grand nombre de femmes et d'hommes d'avoir accès au programme. Les importantes indemnités de remplacement du revenu offertes à une femme qui doit quitter son emploi pour s'occuper de son nouveau-né ou d'un enfant adopté lui permettent de conserver son autonomie économique, de se concentrer sur les soins et le développement de l'enfant au cours de la cruciale première année, de partager son congé parental et de planifier son retour au travail en fonction de l'intérêt supérieur de sa famille.

CFC s'est associé à Statistique Canada pour mener une étude qui évalue la pertinence sur le plan politique et la validité de la collecte innovatrice de données sur le travail non rémunéré dans le recensement de 1996. Le recensement de la population mené en 2001 comprenait des questions sur le travail non rémunéré lié aux soins dispensés à des enfants et à des personnes âgées. Il s'agit d'un autre exemple de l'efficacité du travail du Ministère. L'information recueillie grâce au recensement sera à l'avenir déterminante pour l'élaboration de politiques gouvernementales.

Le Ministère est aussi fier de signaler qu'un projet pilote a été lancé dans le cadre d'un travail continu, mené avec d'autres ministères fédéraux ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux sur les clauses de partage des droits du Régime de pensions du Canada. Le projet pilote examine un nouveau modèle qui permettrait de mieux s'assurer que les droits à pension accumulés pendant le mariage sont équitablement partagés lorsque le mariage prend fin. Cela permettrait de reconnaître l'importante contribution non rémunérée au bien-être de la famille apportée par un grand nombre de femmes.

Des efforts afin d'améliorer l'autonomie et la sécurité économiques des femmes ont aussi été déployés sur le plan international. Il était possible, à l'occasion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de Beijing +5, « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^{e} siècle », que les accords antérieurs soient affaiblis. En dépit de cet obstacle, CFC a contribué à maintenir et à consolider les accords qui reconnaissent que la part disproportionnée du travail non rémunéré assumée par les femmes est un obstacle à leur égalité économique. Les accords encouragent fortement les gouvernements à mettre au point des politiques qui permettraient un meilleur partage des responsabilités entre les femmes et les hommes et qui répondraient à leurs besoins en matière de soins et de revenus. De récentes politiques nationales, comme celles mentionnées précédemment, qui ajoutent à notre crédibilité et à notre expertise, ont amélioré notre capacité d'influencer les négociations.

La contribution de CFC à l'élimination de la violence à l'endroit des femmes a été axée sur la question du trafic. Le trafic des êtres humains est une violation des droits de la personne qui donne lieu à une exploitation physique, sexuelle ou économique des femmes, et qui a des effets dévastateurs sur la vie des femmes qui en sont victimes. Bien qu'il soit difficile d'établir des chiffres exacts, les Nations Unies estiment que quatre millions de personnes sont, chaque année, victimes de trafic.

Le trafic des personnes implique une forme quelconque de tromperie, de contrainte ou de force qui permet d'exploiter les victimes dès leur arrivée dans le pays d'accueil. Des études internationales ont démontré que les victimes de trafic subissent de graves sévices physiques ou psychologiques, dont le viol, la torture, la sous-alimentation, la séquestration, des menaces de mort et une brutalité physique. Même des personnes entrées légalement au Canada peuvent faire l'objet de trafic. Bien qu'il soit présentement impossible de confirmer le nombre de femmes victimes de trafic au Canada, les risques pour la sécurité et le bien-être de ces femmes sont extrêmement sérieux.

Afin d'élargir sa base d'information sur la question, CFC a lancé une recherche innovatrice (deux rapports de recherche ont été publiés et deux autres le seront sous peu). CFC a aussi dirigé un projet interministériel qui documente la situation des politiques fédérales en plus de co-présider une table ronde sur les politiques en matière de trafic d'êtres humains, à laquelle ont participé des ONG, des universitaires et des décisionnaires d'un certain nombre de partenaires fédéraux. La recherche a mis en évidence l'absence de stratégie fédérale sur le trafic des personnes et la nécessité d'une démarche intersectorielle.

Afin de combler cette lacune, CFC a porté les recommandations formulées dans le cadre de la recherche à l'attention d'un comité interministériel qu'il copréside, sur le trafic et le passage de réfugiés clandestins. Le Ministère a aussi joué un rôle important dans les réalisations suivantes :

- en décembre 2000, le Canada a signé la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* ainsi que le *Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*;

- outre ce qui précède, une nouvelle infraction a été ajoutée à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, déposée à la Chambre des communes le 21 février 2001 en tant que projet de loi C-11, *Loi sur l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger.*

Des renseignements additionnels sont présentés à la page 16.

L'an dernier, CFC a souligné son appui pour un document en langage simple, à l'intention des décisionnaires et des prestataires de services, sur la façon de rendre les processus de règlement extrajudiciaire des conflits plus sensibles aux réalités de chacun des sexes, y compris à la sécurité des femmes. L'initiative a mené à l'inclusion des préoccupations liées à l'égalité des sexes dans la formation dispensée aux membres des cercles de soutien, un programme d'aide aux contrevenants du programme de pastorale du Service correctionnel du Canada. L'analyse et les éléments du document ont aussi été utilisés dans le processus de planification stratégique de certains systèmes judiciaires provinciaux ce qui aura certainement une incidence positive sur la vie communautaire.

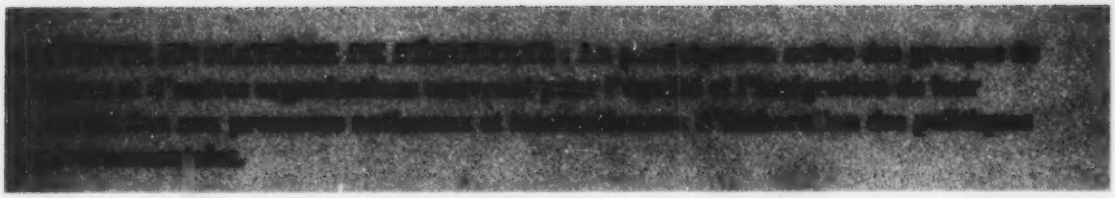

CFC a appuyé le travail de nombreuses ONG afin d'améliorer leur accès au processus d'élaboration de politiques. CFC facilite l'interaction et le partage d'information entre les partenaires et joue un rôle de premier plan afin de relever les possibilités de contribuer efficacement et en temps opportun au processus d'élaboration de politiques. Voici des exemples de ce travail :

- Working for Women of Saskatoon Inc. a procédé à une étude afin de déterminer l'incidence de la politique sociale sur la prestation non rémunérée de soins par des femmes bénéficiaires d'aide sociale qui ont des enfants d'âge préscolaire. L'étude a utilisé les concepts de manque de temps et de pauvreté pour évaluer l'incidence à la fois de politiques coûteuses et de formes d'aide comme des cartes d'autobus, de bons propriétaires et des services de garde d'enfants accessibles. Les conclusions et les recommandations en matière de politiques ont été présentées au gouvernement provincial ainsi qu'à l'occasion de plusieurs conférences.

- Grâce au soutien accordé à la Womenspace Association, qui a été souligné dans le rapport sur le rendement du dernier exercice, l'Association est représentée au sein d'importants comités fédéraux sur les technologies de l'information et des communications. En tant que membre du Comité consultatif VolNet d'Industrie Canada, Womenspace, qui préside aussi un comité d'exécution du programme, est en mesure d'apporter une contribution sur les questions d'accès et de contenu, qui influent sur l'utilisation éventuelle par les femmes des initiatives fédérales liées aux technologies de l'information et des communications.

- CFC a souligné l'appui accordé à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale et son travail de sensibilisation à la prestation non rémunérée de soins dans le système de santé. Le groupe a présenté au gouvernement provincial une déclaration sur le sujet qui était accompagnée de 52 000 signatures. Le gouvernement du Québec a, par la suite, engagé une somme importante dans l'amélioration des soins à domicile.

- En conformité avec la priorité à l'échelle du gouvernement qui consiste à brancher les Canadiennes et les Canadiens, CFC a organisé une table ronde électronique. Cette dernière, qui visait à faire participer les femmes et à recueillir les vues de groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant en faveur de l'égalité, portait sur un document des Nations Unies qui devait faire l'objet de négociations à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 2000, à New York. Grâce au soutien fourni par CFC, des ONG ont aussi été en mesure de participer à la Session extraordinaire à la fois en tant que membres de la délégation officielle et qu'observatrices indépendantes. Cela a permis d'accroître l'accès des femmes au processus international d'établissement des politiques.

Voici des exemples d'efforts déployés par le Ministère afin de favoriser des partenariats avec d'importants partenaires, dans le but d'opérer des changements institutionnels ciblés dans des secteurs stratégiques choisis :

- L'an dernier, CFC soulignait l'appui accordé à Saskatoon Communities for Children, groupe qui s'efforce de prévenir l'exploitation sexuelle d'enfants. Il en est résulté la formation d'un comité multipartite provincial spécial de prévention de la violence et de l'exploitation dans le cadre du commerce du sexe. Ce partenariat de financement s'est poursuivi en 2000, les recommandations du comité multipartite étant à l'origine d'une loi innovatrice et de 49 recommandations destinées à mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants.

- CFC a aussi joué un rôle déterminant pour appuyer des initiatives qui ont contribué aux progrès accomplis en matière de droits fondamentaux des femmes autochtones. Par exemple, les femmes autochtones souhaitent de plus en plus que ce soit elles-mêmes, et non la *Loi sur les Indiens*, qui déterminent leur identité. Une initiative sur ces questions, financée par CFC en Nouvelle-Écosse, a aidé les femmes autochtones à influer sur le processus d'élaboration des politiques gouvernementales au moyen d'un forum regroupant le gouvernement et des Autochtones, et qui portait sur les questions d'autonomie gouvernementale.

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : L'adoption, par des [illegible] multilatérales, d'ententes, d'instruments et de politiques favo[illegible] femmes.

Afin de faire connaître les objectifs et expériences du Canada en matière d'égalité des sexes sur les tribunes internationales, CFC a dirigé les préparatifs du gouvernement en prévision de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de Beijing +5, « Les femmes en l'an 2000 », qui a eu lieu en juin 2000, et sa participation à celle-ci. Le Canada a joué un rôle déterminant dans l'adoption d'une déclaration politique et d'un document faisant état des résultats.

Le document réitère plus particulièrement que la violence faite aux femmes et aux filles constitue une violation de leurs droits fondamentaux. L'appui du Canada a permis d'ajouter de nouveaux éléments et engagements sur des questions comme les actes criminels commis au nom de l'honneur ou sous l'emprise de la passion, les crimes à caractère racial et ethnique, les agressions à l'acide et le viol commis par le conjoint. L'intervention du Canada a aussi mené à l'adoption de références à des mesures de lutte contre le trafic des femmes et des filles plus détaillées que celles du *Programme d'action* de Beijing (1995).

CFC a aussi joué un rôle important dans l'adoption de propositions dirigées par le Canada sur les besoins des femmes autochtones en matière de prise de décisions, de renforcement des capacités, de recherche, d'éducation, de formation et de violence. Ces engagements ont mené à un

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : La participation active des groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité et l'intégration de leur contribution aux processus nationaux et internationaux d'élaboration des politiques gouvernementales.

CFC a appuyé le travail de nombreuses ONG afin d'améliorer leur accès au processus d'élaboration de politiques. CFC facilite l'interaction et le partage d'information entre les partenaires et joue un rôle de premier plan afin de relever les possibilités de contribuer efficacement et en temps opportun au processus d'élaboration de politiques. Voici des exemples de ce travail :

- Working for Women of Saskatoon Inc. a procédé à une étude afin de déterminer l'incidence de la politique sociale sur la prestation non rémunérée de soins par des femmes bénéficiaires d'aide sociale qui ont des enfants d'âge préscolaire. L'étude a utilisé les concepts de manque de temps et de pauvreté pour évaluer l'incidence à la fois de politiques coûteuses et de formes d'aide comme des cartes d'autobus, de bons propriétaires et des services de garde d'enfants accessibles. Les conclusions et les recommandations en matière de politiques ont été présentées au gouvernement provincial ainsi qu'à l'occasion de plusieurs conférences.

- Grâce au soutien accordé à la Womenspace Association, qui a été souligné dans le rapport sur le rendement du dernier exercice, l'Association est représentée au sein d'importants comités fédéraux sur les technologies de l'information et des communications. En tant que membre du Comité consultatif VolNet d'Industrie Canada, Womenspace, qui préside aussi un comité d'exécution du programme, est en mesure d'apporter une contribution sur les questions d'accès et de contenu, qui influent sur l'utilisation éventuelle par les femmes des initiatives fédérales liées aux technologies de l'information et des communications.

- CFC a souligné l'appui accordé à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale et son travail de sensibilisation à la prestation non rémunérée de soins dans le système de santé. Le groupe a présenté au gouvernement provincial une déclaration sur le sujet qui était accompagnée de 52 000 signatures. Le gouvernement du Québec a, par la suite, engagé une somme importante dans l'amélioration des soins à domicile.

- En conformité avec la priorité à l'échelle du gouvernement qui consiste à brancher les Canadiennes et les Canadiens, CFC a organisé une table ronde électronique. Cette dernière, qui visait à faire participer les femmes et à recueillir les vues de groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant en faveur de l'égalité, portait sur un document des Nations Unies qui devait faire l'objet de négociations à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 2000, à New York. Grâce au soutien fourni par CFC, des ONG ont aussi été en mesure de participer à la Session extraordinaire à la fois en tant que membres de la délégation officielle et qu'observatrices indépendantes. Cela a permis d'accroître l'accès des femmes au processus international d'établissement des politiques.

Voici des exemples d'efforts déployés par le Ministère afin de favoriser des partenariats avec d'importants partenaires, dans le but d'opérer des changements institutionnels ciblés dans des secteurs stratégiques choisis :

- L'an dernier, CFC soulignait l'appui accordé à Saskatoon Communities for Children, groupe qui s'efforce de prévenir l'exploitation sexuelle d'enfants. Il en est résulté la formation d'un comité multipartite provincial spécial de prévention de la violence et de l'exploitation dans le cadre du commerce du sexe. Ce partenariat de financement s'est poursuivi en 2000, les recommandations du comité multipartite étant à l'origine d'une loi innovatrice et de 49 recommandations destinées à mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants.

- CFC a aussi joué un rôle déterminant pour appuyer des initiatives qui ont contribué aux progrès accomplis en matière de droits fondamentaux des femmes autochtones. Par exemple, les femmes autochtones souhaitent de plus en plus que ce soit elles-mêmes, et non la *Loi sur les Indiens*, qui déterminent leur identité. Une initiative sur ces questions, financée par CFC en Nouvelle-Écosse, a aidé les femmes autochtones à influer sur le processus d'élaboration des politiques gouvernementales au moyen d'un forum regroupant le gouvernement et des Autochtones, et qui portait sur les questions d'autonomie gouvernementale.

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : L'adoption, par des organisations multilatérales, d'ententes, d'instruments et de politiques favorisant la promotion des femmes.

Afin de faire connaître les objectifs et expériences du Canada en matière d'égalité des sexes sur les tribunes internationales, CFC a dirigé les préparatifs du gouvernement en prévision de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de Beijing +5, « Les femmes en l'an 2000 », qui a eu lieu en juin 2000, et sa participation à celle-ci. Le Canada a joué un rôle déterminant dans l'adoption d'une déclaration politique et d'un document faisant état des résultats.

Le document réitère plus particulièrement que la violence faite aux femmes et aux filles constitue une violation de leurs droits fondamentaux. L'appui du Canada a permis d'ajouter de nouveaux éléments et engagements sur des questions comme les actes criminels commis au nom de l'honneur ou sous l'emprise de la passion, les crimes à caractère racial et ethnique, les agressions à l'acide et le viol commis par le conjoint. L'intervention du Canada a aussi mené à l'adoption de références à des mesures de lutte contre le trafic des femmes et des filles plus détaillées que celles du *Programme d'action* de Beijing (1995).

CFC a aussi joué un rôle important dans l'adoption de propositions dirigées par le Canada sur les besoins des femmes autochtones en matière de prise de décisions, de renforcement des capacités, de recherche, d'éducation, de formation et de violence. Ces engagements ont mené à un

consensus international sur les stratégies à adopter pour améliorer la situation des femmes autochtones dans le monde entier.

Grâce au leadership de CFC, le Canada a adopté une approche qui intègre les droits fondamentaux des victimes de trafic à la nécessité de criminaliser la pratique. Cette démarche intégrée est évidente dans le texte final du *Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants,* complément à la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2000.

CFC a aussi participé activement à la promotion des objectifs de la politique étrangère du Canada en matière d'égalité des sexes dans le cadre de diverses autres tribunes internationales. Sous l'égide de CFC, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la rédaction, la négociation et l'adoption par les pays de l'hémisphère du *Programme interaméricain sur la promotion des droits humains de la femme et de la parité hommes-femmes*. Il s'agit d'un programme global et ouvert sur l'avenir, destiné à aider les gouvernements de l'hémisphère à favoriser davantage la promotion de l'égalité entre les sexes et les droits fondamentaux des femmes dans leurs politiques et programmes nationaux et régionaux.

Sur la scène internationale, le Canada a réussi à faire la promotion de l'intégration du point de vue des femmes et des hommes aux activités, politiques et programmes de diverses instances internationales. Par exemple, les efforts déployés par le Ministère ont été déterminants dans l'adoption d'une approche d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) allant jusqu'à la création d'un poste afin de faire la promotion de cette pratique. CFC a aussi été responsable de la contribution du Canada à la conférence de l'OCDE qui avait pour thème « Compétitivité et croissance : Intégration des questions d'égalité homme-femme » (Paris, 23 et 24 novembre 2000), où l'engagement de l'OCDE et l'importance d'intégrer le point de vue des femmes et des hommes ont été réitérés.

3.2 Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces

Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.

(en millions de dollars)	
Dépenses prévues	$ 10,3
Autorisations totales	*$ 10,6*
Dépenses réelles 2000-2001	**$ 10,8**

(Voir l'information sur le rendement financier de l'annexe pour de plus amples renseignements financiers.)

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : Une meilleure base de connaissances sur les questions liées aux politiques gouvernementales et sur leurs répercussions sur les femmes. L'accès des intervenantes et des intervenants à une meilleure base de connaissances sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et l'utilisation de cette base par ces personnes.

Les efforts dans ce domaine ont été concentrés sur un dialogue public informé, sur l'amélioration des connaissances, des compétences et de la capacité d'autres ministères de procéder à une ACS (voir les pages 10 et 11) et sur une participation accrue des femmes autochtones au dialogue sur la politique gouvernementale. En voici des exemples :

De plus amples travaux ont été entrepris dans le cadre de l'engagement de CFC à mettre au point des indicateurs de l'égalité entre les sexes, en collaboration avec Statistique Canada, afin d'actualiser les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes rendus publics pour la première fois en 1997 par les ministres responsables de la condition féminine aux paliers fédéral, provincial et territorial. Afin de favoriser une plus grande sensibilisation, Statistique Canada a publié la version à jour dans *Tendances sociales canadiennes*, publication périodique qui bénéficie d'un lectorat beaucoup plus vaste que celui que nous aurions pu rejoindre. Ces indicateurs sont utiles pour démontrer les progrès réalisés, notamment l'incidence positive que l'impôt sur le revenu des particuliers, les prestations pour enfants et les pensions peuvent avoir sur l'égalité des sexes. En raison de l'intérêt suscité par les indicateurs de l'égalité entre les sexes, CFC a obtenu l'appui du forum des ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine pour mettre au point des indicateurs de la violence faite aux femmes. CFC a aussi collaboré avec Statistique Canada pour produire *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, quatrième édition de l'un des succès de vente de l'organisme.

3.2 Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces

Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.

(en millions de dollars)	
Dépenses prévues	$ 10,3
Autorisations totales	*$ 10,6*
Dépenses réelles 2000-2001	**$ 10,8**

(Voir l'information sur le rendement financier de l'annexe pour de plus amples renseignements financiers.)

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : Une meilleure base de connaissances sur les questions liées aux politiques gouvernementales et sur leurs répercussions sur les femmes. L'accès des intervenantes et des intervenants à une meilleure base de connaissances sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et l'utilisation de cette base par ces personnes.

Les efforts dans ce domaine ont été concentrés sur un dialogue public informé, sur l'amélioration des connaissances, des compétences et de la capacité d'autres ministères de procéder à une ACS (voir les pages 10 et 11) et sur une participation accrue des femmes autochtones au dialogue sur la politique gouvernementale. En voici des exemples :

De plus amples travaux ont été entrepris dans le cadre de l'engagement de CFC à mettre au point des indicateurs de l'égalité entre les sexes, en collaboration avec Statistique Canada, afin d'actualiser les indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes rendus publics pour la première fois en 1997 par les ministres responsables de la condition féminine aux paliers fédéral, provincial et territorial. Afin de favoriser une plus grande sensibilisation, Statistique Canada a publié la version à jour dans *Tendances sociales canadiennes*, publication périodique qui bénéficie d'un lectorat beaucoup plus vaste que celui que nous aurions pu rejoindre. Ces indicateurs sont utiles pour démontrer les progrès réalisés, notamment l'incidence positive que l'impôt sur le revenu des particuliers, les prestations pour enfants et les pensions peuvent avoir sur l'égalité des sexes. En raison de l'intérêt suscité par les indicateurs de l'égalité entre les sexes, CFC a obtenu l'appui du forum des ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine pour mettre au point des indicateurs de la violence faite aux femmes. CFC a aussi collaboré avec Statistique Canada pour produire *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, quatrième édition de l'un des succès de vente de l'organisme.

Le soutien financier et les services professionnels offerts par CFC ont permis à la Fédération des femmes du Québec de réaliser une campagne mondiale de sensibilisation sur la violence faite aux femmes et la pauvreté. La Marche mondiale des femmes en l'an 2000 a réuni plus de 6 000 groupes dans 159 pays autour de ces deux questions. Diverses activités ont été organisées aux niveaux local, national et international afin d'attirer l'attention du public et de le sensibiliser aux causes profondes de la violence et de la pauvreté, ainsi qu'aux solutions qui peuvent être proposées aux gouvernements. Les efforts de CFC au sein de l'administration fédérale ont facilité des rencontres entre le Comité canadien de coordination de la Marche mondiale des femmes, des ministres du Cabinet, ainsi que le Premier ministre.

Il est de plus en plus reconnu, dans les milieux gouvernementaux, que la recherche en matière de politiques est une importante condition préalable à de bonnes politiques et à une bonne planification. L'accélération des changements sociaux rend la recherche nécessaire afin de documenter les tendances et les besoins en matière de politiques. La diversité accrue de la population canadienne rend encore plus impératives de meilleures connaissances sur lesquelles fonder les politiques et les programmes. CFC a contribué à la base de connaissances sur les réalités des femmes et les questions d'égalité en publiant 14 rapports de recherche liés à ses trois secteurs prioritaires : autonomie économique, violence à l'endroit des femmes et droits fondamentaux. Ceux-ci, de même que d'autres publications et des feuilles de renseignements, peuvent être téléchargés à partir du site Web de CFC.

Dans le cadre de l'accent mis par le Ministère sur le trafic, deux des rapports de recherche sur ce phénomène au Canada ont été rendus publics à la conférence internationale Metropolis en novembre 2000, où CFC a animé un atelier pour des chercheuses et des chercheurs communautaires et universitaires ainsi que des décisionnaires. Metropolis est un projet de recherche coopérative international lancé par le Canada, conçu pour stimuler la recherche sur les effets de la migration internationale sur les villes. Ces deux études ont reçu beaucoup d'attention de la part des médias et CFC reçoit toujours des demandes de décisionnaires, d'ONG et de médias nationaux et internationaux qui souhaitent en obtenir des exemplaires.

Sur le plan des droits fondamentaux, le Ministère a fait porter ses efforts sur les femmes autochtones en collaborant à une initiative de sensibilisation visant à promouvoir la recherche fondée sur l'égalité des sexes par des chercheuses et des chercheurs autochtones. Une rencontre de chercheuses et de chercheurs autochtones et non autochtones et des principaux partenaires gouvernementaux, portant sur l'examen de la recherche comparative entre les sexes par des chercheuses et des chercheurs autochtones, a été organisée afin de partager des expériences, de définir un programme de recherche et d'examiner des actions concertées pour appuyer le programme de recherche. Cette première rencontre a permis d'établir des réseaux et de dialoguer sur l'importance de procéder à une analyse comparative entre les sexes des politiques prioritaires du programme gouvernemental. De plus amples possibilités d'accroître la participation des femmes autochtones au processus d'élaboration des politiques seront au coeur des travaux à venir du Ministère.

Afin d'assurer une vaste diffusion des rapports de recherche, CFC en fait parvenir un exemplaire à un éventail diversifié de groupes et de personnes. Il est aussi possible d'en obtenir sur

demande. Une fois rendus publics, les rapports de recherche sont utilisés par les auteures ou auteurs dans le cadre d'ateliers, de conférences et d'entrevues avec les médias, en tant que documents pour les cours universitaires, pour du lobbying, pour des activités de conscientisation et pour l'élaboration de politiques par les ministères provinciaux et fédéraux.

Chaque mois, la page Web des publications de recherche de CFC reçoit environ 3 000 visites. Les demandes de rapports soumises par l'entremise du site Web de CFC ont plus que doublé, passant de 58 604 en 1999, à plus de 140 000 en 2000. D'après une bibliothèque universitaire, les rapports de CFC sont très utiles et largement utilisés par la clientèle de la bibliothèque. Un ministère provincial de la condition féminine indique que les projets de recherche offrent des outils analytiques fort utiles pour l'élaboration de politiques gouvernementales visant à promouvoir l'égalité économique des femmes. Toutes les sections du site Web de CFC sont régulièrement visitées. Chaque mois, plus de 50 000 visites sont faites au site Web de CFC, les pages consultées comprenant celles sur les publications, les principales dates commémoratives et les autres services d'information de CFC.

3.3 Efficacité du Ministère

Un ministère efficient, axé sur le service et les résultats.

(en millions de dollars)	
Dépenses prévues	$ 1,6
Autorisations totales	*$ 1,8*
Dépenses réelles 2000-2001	**$ 1,8**

(Voir l'information sur le rendement financier de l'annexe pour de plus amples renseignements financiers.)

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : Faire en sorte que Condition féminine Canada soit un ministère efficient, axé sur le service et les résultats.

Fidèle aux engagements pris relativement à l'examen de la structure de planification, de rapport et de responsabilisation de CFC, le Ministère a mis en place un processus de planification participatif. Le plan stratégique qui en découle est précisé dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2001-2002. Le Ministère a aussi complété un cadre d'évaluation provisoire, qui comprend des indicateurs du rendement qui sont validés et mis à l'essai. En raison de nouvelles priorités, une analyse exhaustive du contexte n'a pas été entreprise.

demande. Une fois rendus publics, les rapports de recherche sont utilisés par les auteures ou auteurs dans le cadre d'ateliers, de conférences et d'entrevues avec les médias, en tant que documents pour les cours universitaires, pour du lobbying, pour des activités de conscientisation et pour l'élaboration de politiques par les ministères provinciaux et fédéraux.

Chaque mois, la page Web des publications de recherche de CFC reçoit environ 3 000 visites. Les demandes de rapports soumises par l'entremise du site Web de CFC ont plus que doublé, passant de 58 604 en 1999, à plus de 140 000 en 2000. D'après une bibliothèque universitaire, les rapports de CFC sont très utiles et largement utilisés par la clientèle de la bibliothèque. Un ministère provincial de la condition féminine indique que les projets de recherche offrent des outils analytiques fort utiles pour l'élaboration de politiques gouvernementales visant à promouvoir l'égalité économique des femmes. Toutes les sections du site Web de CFC sont régulièrement visitées. Chaque mois, plus de 50 000 visites sont faites au site Web de CFC, les pages consultées comprenant celles sur les publications, les principales dates commémoratives et les autres services d'information de CFC.

3.3 Efficacité du Ministère

Un ministère efficient, axé sur le service et les résultats.

(en millions de dollars)	
Dépenses prévues	$ 1,6
Autorisations totales	*$ 1,8*
Dépenses réelles 2000-2001	**$ 1,8**

(Voir l'information sur le rendement financier de l'annexe pour de plus amples renseignements financiers.)

ATTENTE EN MATIÈRE DE RÉSULTATS : Faire en sorte que Condition féminine Canada soit un ministère efficient, axé sur le service et les résultats.

Fidèle aux engagements pris relativement à l'examen de la structure de planification, de rapport et de responsabilisation de CFC, le Ministère a mis en place un processus de planification participatif. Le plan stratégique qui en découle est précisé dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2001-2002. Le Ministère a aussi complété un cadre d'évaluation provisoire, qui comprend des indicateurs du rendement qui sont validés et mis à l'essai. En raison de nouvelles priorités, une analyse exhaustive du contexte n'a pas été entreprise.

Au cours de la période visée par le rapport, le Programme de promotion de la femme de CFC a complété et soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor un cadre de responsabilisation de la gestion axée sur les résultats et un cadre de vérification fondée sur les risques. Ces cadres permettront, dans le contexte du programme de subventions et de contributions de CFC, de produire des données sur le rendement et sur l'importance du programme, en plus de servir de lignes directrices pour la gestion des subventions et contributions et le principe de diligence raisonnable.

CFC est l'un des 21 ministères fédéraux à avoir appliqué la Stratégie d'information financière en 2000-2001. Les nombreux avantages importants que la Stratégie d'information financière devrait produire à long terme comprennent une analyse améliorée, de meilleurs renseignements pour la planification et la prise de décision, ainsi que des rapports opportuns.

La réalisation du plan stratégique de la technologie de l'information du Ministère a nécessité la mise en place d'importantes infrastructures de technologie de l'information afin d'améliorer sensiblement les opérations internes d'un point de vue technique et fonctionnel au cours de la période visée. Cela a été entrepris en tenant compte du déménagement des bureaux de l'administration centrale à un nouvel emplacement.

Un important examen de l'infrastructure de gestion de l'information/technologie de l'information a permis de conclure qu'afin d'assurer une plus grande intégration des bureaux régionaux, d'améliorer la gestion ministérielle de l'information et de répondre aux exigences de l'initiative du Gouvernement en direct, le Ministère commencera à adopter des règles administratives et à formuler des recommandations pour un système de gestion de l'information et du savoir.

Des ateliers ont aussi été organisés avec toutes les directions afin de les sensibiliser aux principes de gestion de l'information et d'améliorer les connaissances sur le traitement de l'information ministérielle et l'importance de protéger la mémoire institutionnelle. L'évaluation de ces ateliers a démontré que le Ministère a réussi à assurer une interprétation uniforme de la gestion ministérielle de l'information, ainsi qu'à améliorer la compréhension de la responsabilité du personnel.

Comme suite au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, un groupe de travail sur le milieu de travail a été formé. Ce dernier a déposé son rapport et ses recommandations à l'été 2000. La haute direction en a pris connaissance et a défini les priorités d'action dans trois secteurs déterminants : le processus de planification stratégique, les ressources humaines, y compris par rapport au harcèlement et à la discrimination, et les communications internes. Le travail se poursuit afin de donner suite aux recommandations du rapport. Certains problèmes à court terme ont été réglés alors que d'autres sont plus complexes et exigeront plus de temps.

Annexe : Renseignements financiers

Aperçu du rendement financier

En 2000-2001, le budget initial de Condition féminine Canada (CFC) (c.-à-d. les dépenses prévues[1]) était de 19,6 millions de dollars. Il a été révisé pour un budget total disponible (c.-à-d. les autorisations totales[2]) de 20,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation minime nette de 0,7 million de dollars (c.-à-d. 0,4 million du report autorisé du budget de fonctionnement de 1999-2000 et d'un montant à titre de dédommagement pour les conventions collectives).

Le budget total disponible comprend un budget de subventions, un budget de fonctionnement qui appuie le travail de sept directions et de 16 bureaux régionaux, ainsi qu'un montant de 2 millions de dollars en 2000-2001[3] pour l'élaboration du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES) .

Les dépenses réelles de CFC en 2000-2001 ont totalisé 20,2 millions de dollars. L'écart de 0,1 million de dollars qui en résulte (c.-à-d. entre les autorisations totales et les dépenses réelles) sera reporté en 2001-2002.

En 2000-2001, le crédit de CFC au titre des subventions était à l'origine de 8,3 millions de dollars. En raison du financement du PAES[3], ce budget a été porté à 9,3 millions de dollars. Ce crédit au titre des subventions a été entièrement utilisé en 2000-2001.

Les tableaux des sommaires financiers des pages suivantes présentent de plus amples renseignements financiers pour 2000-2001.

Tableaux des sommaires financiers

Les tableaux des sommaires financiers suivants s'appliquent à CFC :

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Paiements de transfert

---

[1] Les dépenses prévues reflètent les données figurant dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de CFC pour 2000-2001.

[2] Les autorisations totales (y compris le budget principal des dépenses, le budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations) reflètent les données qui paraissent dans les Comptes publics de CFC pour 2000-2001.

[3] En somme, le PAES représente une augmentation de 2 millions de dollars en 2000-2001, de 3,5 millions en 2001-2002 et de 5 millions en 2002-2003 et au cours des exercices subséquents (y compris de faibles coûts pour les locaux qui seront transférés à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada). La répartition entre les crédits (c.-à-d. budget de fonctionnement et subventions et contributions) est établie également, ce qui est confirmé dans le RPP de CFC pour 2001-2002. Voir la section sur le rendement ministériel aux pages 8 et 9 pour des informations détaillées concernant le PAES.

Sommaire des crédits approuvés

(en millions de dollars)		2000-2001		
Crédit		**Dépenses prévues[1]**	**Autorisations totales[2]**	**Dépenses réelles**
	Condition féminine Canada Bureau de la coordonnatrice			
125	Dépenses de fonctionnement	9,3	9,8	9,7
130	Subventions	9,3	9,3	9,3
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employées et employés	1,0	1,2	1,2
Total pour le ministère		**19,6**	**20,3**	**20,2**

[1] Les données pour 2000-2001 correspondent à celles du RPP de CFC pour 2000-2001, y compris aux ajustements apportés en 2000-2001 aux dépenses prévues de 2 millions pour le financement du PAES. La répartition entre les crédits (c.-à-d. budget de fonctionnement et subventions et contributions) est établie également, ce qui est confirmé dans le RPP de CFC pour 2001-2002.

[2] Les autorisations totales représentent la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, au budget supplémentaire des dépenses et aux autres autorisations. (Voir Aperçu du rendement financier pour plus de détails.)

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles*

(en millions de dollars)

Secteur d'activité/ Principaux engagements en matière de résultats[1]	**ETP**[2]	**Fonctionnement**	**Immobilisations**	**Subventions et contributions votées**	**Dépenses brutes votées**	**Total partiel : Subventions et contributions prévues par la Loi**	**Total dépenses brutes**	**Moins : Recettes disponibles**[3]	**Total dépenses nettes**
Promotion de l'égalité entre les sexes									
1. Politiques gouvernementales équitables	41,35	4,4	—	3,3	7,7	—	7,7	—	7,7
	41,35	*4,6*	—	*3,3*	*7,9*	—	*7,9*	—	*7,9*
	37,0	**4,3**	**—**	**3,3**	**7,6**	**—**	**7,6**	**—**	**7,6**
2. Intervenantes et intervenants informés et efficaces	53,50	4,3	—	6,0	10,3	—	10,3	—	10,3
	54,00	*4,6*	—	*6,0*	*10,6*	—	*10,6*	—	*10,6*
	54,00	**4,8**	**—**	**6,0**	**10,8**	**—**	**10,8**	**—**	**10,8**
3. Efficacité du Ministère	16,00	1,6	—	—	1,6	—	1,6	—	1,6
	16,50	*1,8*	—	—	*1,8*	—	*1,8*	—	*1,8*
	16,50	**1,8**	**—**	**—**	**1,8**	**—**	**1,8**	**—**	**1,8**
Total des dépenses prévues	110,85	10,3	—	9,3	19,6	—	19,6	—	19,6
Autorisations totales	*111,85*	*11,0*	—	*9,3*	*20,3*	—	*20,3*	—	*20,3*
Total des dépenses réelles	**107,50**	**10,9**	**—**	**9,3**	**20,2**	**—**	**20,2**	**—**	**20,2**
Coût des services offerts par d'autres ministères[4]									
Autorisations totales									1,4
Dépenses réelles totales									*1,4*
									1,4
Coût net du programme									
Autorisations totales									21,0
Dépenses réelles totales									*21,7*
									21,6

* Voir l'aperçu du rendement financier pour une explication des écarts.

(1) Les dépenses totales prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles sont présentées pour chacun des principaux engagements sur le plan des résultats en fonction de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation de CFC; il peut y avoir chevauchement des ressources sur plus d'un engagement sur le plan des résultats. Les dépenses prévues comprennent la somme de 2 millions de dollars pour le financement du PAES en 2000-2001.

(2) Voir l'organigramme pour les ETP prévus et signalés dans le RPP de CFC pour 2000-2001. D'après nos dossiers, les ETP correspondent à l'effectif réel d'ETP ayant travaillé toute l'année et un chiffre est établi au prorata pour les personnes qui ont travaillé moins d'un an.

(3) Les recettes disponibles, auparavant appelées recettes à valoir sur le crédit, doivent être signalées. Ne s'applique pas à CFC.

(4) Le montant de 1,4 million de dollars est basé sur les dépenses prévues pour 2000-2001, présentées dans le RPP de CFC pour 2000-2001.

Légende : Les chiffres en caractères ordinaires correspondent aux dépenses prévues, les chiffres *en italique*, aux autorisations totales (budget principal des dépenses et budget supplémentaire des dépenses), et les chiffres **en caractères gras**, aux dépenses réelles.

Comparaison historique des dépenses prévues et des dépenses réelles

(en millions de dollars)			2000-2001		
Secteur d'activité	**Dépenses réelles 1998-1999[1]**	**Dépenses réelles 1999-2000[1]**	**Dépenses prévues[2]**	**Autorisations totales[2]**	**Dépenses réelles**
Promotion de l'égalité entre les sexes	17,6	20,9	19,6	20,3	20,2
Total	**17,6**	**20,9**	**19,6**	**20,3**	**20,2**

[1] L'écart financier de 3,3 millions de dollars entre les dépenses réelles de 1999-2000 et celles de 1998-1999 est principalement attribuable aux dépenses engagées par CFC en 1999-2000 en raison de son rôle dans les préparatifs du Canada pour Beijing +5, la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a eu lieu en juin 2000, et sa participation à cette activité, pour laquelle CFC a reçu 3,2 millions de dollars (budget supplémentaire des dépenses B de 1999-2000).

[2] Les données sur les dépenses prévues en 2000-2001 correspondent à celles du RPP de CFC pour 2000-2001. Les autorisations totales en 2000-2001 représentent la somme des montants prévus au budget principal des dépenses, au budget supplémentaire des dépenses et aux autres autorisations. (Voir Aperçu du rendement financier pour plus de détails.)

Paiements de transfert par secteur d'activité

(en millions de dollars)			2000-2001		
Secteur d'activité	**Dépenses réelles 1998-1999[1]**	**Dépenses réelles 1999-2000[1]**	**Dépenses prévues[2]**	**Autorisations totales[2]**	**Dépenses réelles**
Promotion de l'égalité entre les sexes	8,3	8,3	9,3	9,3	9,3
Total	**8,3**	**8,3**	**9,3**	**9,3**	**9,3**

[1] Les données sur les dépenses prévues en 2000-2001 correspondent à celles du RPP de CFC pour 2000-2001, redressé en fonction des dépenses de 1 million de dollars prévues en 2000-2001 pour le financement du PAES. Les autorisations totales en 2000-2001 représentent la somme des montants prévus au budget principal des dépenses et aux autres autorisations. Voir Aperçu du rendement financier pour plus de détails.